

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement : \$2.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 1er MAI 1880.

No. 1

PROSPECTUS.

Un grand nombre de personnes nous ayant demandé de publier une édition hebdomadaire du *Courrier de Montréal* nous avons cru devoir céder à leurs pressantes sollicitations et nous offrons aujourd'hui le premier numéro de *La Feuille d'Erable*.

A la campagne, bon nombre de cultivateurs ne reçoivent leurs journaux qu'une fois par semaine et il est facile de comprendre qu'il serait préférable pour eux de recevoir un journal hebdomadaire contenant les renseignements qui peuvent les intéresser plutôt que de s'abonner à un journal quotidien qui leur coûterait plus cher et qui ne contiendrait pas plus de nouvelles.

Depuis bientôt un an que le *Courrier* existe nous avons pu juger du degré de confiance qu'il inspire au public et nous n'avons qu'à nous féliciter de l'accueil chaleureux qu'il a rencontré partout. Nous avions promis à nos débuts de nous montrer indépendants des coteries politiques et nous nous flattons d'avoir rempli notre promesse. Nous ne disons pas ceci dans le but de faire de la réclame en faveur de notre journal : le *Courrier* n'en a pas besoin. Il nous semblait que si nous nous montrions sincèrement dévoués aux intérêts de nos compatriotes le public nous saurait gré de nos efforts et nous n'avons pas été déçu dans nos espérances.

Nous ne sommes peut-être pas en odeur de sainteté auprès de ceux qui font un métier de la politique. Les faveurs qu'on acquiert en faisant des bises nous ont toujours semblé trop chèrement payées. Nous n'avons jamais compté sur les faveurs ministérielles pour soutenir notre journal et, dans la défense de ce que nous avons cru être la vérité, nous avons frappé indistinctement sur les amis comme sur les adversaires politiques. Nous avons été récompensé de notre franchise par la confiance du public et ce que toutes les promesses du monde n'aurait pu faire, la ligne de conduite que nous avons suivie l'a fait. Aujourd'hui lorsqu'on lit le *Courrier de Montréal* on ne se demande pas quel homme politique a pu inspirer les écrits qui s'y trouvent, on ne cherche pas à découvrir quelque ficelle à demi cachée. On sait d'avance que les sentiments qui y sont exprimés partent du cœur. On a pu nous reprocher une allure un peu vive, un peu trop de brusquerie dans notre manière de nous exprimer, jamais on n'a songé à mettre en doute notre sincérité. Nous n'avons jamais craint d'élever la voix lorsqu'il s'est agi de défendre les droits de nos compatriotes ou de signaler un abus. Nous n'avons été arrêté ni par les liens de l'amitié ni par nos sympathies politiques. Nous avons toujours tâché de dire la vérité,

toute la vérité et rien que la vérité. C'est ainsi que nous entendions le journalisme lorsque nous avons embrassé cette carrière. C'est ainsi que nous l'entendons encore et ce n'est pas dans un temps où nous recevons les félicitations de tous ceux qui aiment sincèrement leur pays, que nous hésiterons à marcher en avant dans la voie que nous nous sommes tracée.

Notre nouvelle publication contiendra tous les articles de fonds qui paraîtront dans le *Courrier*, excepté ceux qui ne pourraient intéresser que la ville de Montréal seulement. Les nouvelles les plus récentes seront aussi fournies aux abonnés de la *Feuille d'Erable*. En outre des articles publiés dans le *Courrier*, nous consacrerons une grande partie de notre nouvelle feuille aux intérêts de la colonisation.

Nous nous sommes assuré la coopération active de membres du clergé bien connus par leur patriotisme, et par l'activité et le zèle qu'ils ont déployés dans l'intérêt de cette belle oeuvre, destinée à retenir au pays une partie de cette population saine et vigoureuse qui va chaque jour grossir le nombre des Canadiens émigrés aux Etats-Unis.

L'un d'eux doit s'occuper de mettre sous les yeux de nos lecteurs les avantages offerts par le Manitoba, cette Province française que l'élément anglais est en train de nous enlever, en dirigeant l'émigration de ce côté, mais où nous pourrions jouir d'une certaine influence si nos compatriotes, au lieu de se porter en masse vers les centres manufacturiers de la Nouvelle Angleterre, se décidaient à aller s'établir sur un sol fécond qui ne demande qu'un peu de travail pour produire au centuple.

On donnera aussi des renseignements propres à attirer des colons dans la fertile vallée de l'Ottawa, vaste champ à exploiter qui offre aux Montréalais l'avantage de s'établir en quelque sorte sans se déplacer. Quelqu'un se charge aussi de faire valoir les ressources du Saguenay, dont la beauté des paysages et la fertilité du sol sont bien propres à tenter le colon désireux de s'établir.

Tous nos collaborateurs sont animés d'un même sentiment de patriotisme et tiennent à procurer à la fois à leurs compatriotes tous les avantages possibles tant dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel. Ils travailleront avec ensemble, sans se nuire les uns aux autres, et comme savent travailler les disciples de cette religion sublime dont la charité est à la fois la base et l'essence. Nous attendons beaucoup de bien des écrits de ces zélés missionnaires, et nous nous réjouissons de ce que notre journal leur permette de communiquer avec un public nombreux.

Nous commençons, avec le premier numéro de la *Feuille d'Erable*, la publication d'un feuilleton d'un intérêt palpitant et d'une moralité parfaite. Nous sommes certain que ceux qui auront commencé à le lire voudront en voir la fin. L'auteur de *Primavera* a su peindre avec beaucoup de naturel et de vérité les émotions les plus nobles dont le cœur humain est susceptible. L'héroïne du roman aura, nous n'en doutons pas, toutes les sympathies de nos gentilles lectrices, qui savent si bien apprécier cette grandeur d'âme et ces qualités du cœur que la plupart des femmes possèdent à un degré si éminent.

Nous donnerons chaque semaine seize pages de matières intéressantes, dont huit pages de feuilleton. Nous publions le roman sur des feuilles séparées des autres matières et nos abonnés pourront le conserver à part pour le faire relire. Le format que nous avons choisi rendra ce travail des plus faciles et les romans que nous publierons formeront, lorsqu'ils seront ainsi reliés, un magnifique volume qu'on relira avec plaisir.

Le prix de l'abonnement n'est que de \$2 par année ou \$1 pour six mois ce qui est très raisonnable lorsqu'on considère la somme de travail que le journal doit coûter.

Nous faisons appel au patriotisme de nos compatriotes de la campagne et nous sommes convaincus que leur encouragement ne nous fera pas défaut. En s'abonnant à notre nouvelle publication on aura le double avantage de recevoir un excellent journal à bon marché et d'encourager en même temps la grande oeuvre de la colonisation.

Notre passé répond de notre conduite future, et nous n'avons pas le moindre doute qu'on croira à notre sincérité, lorsque nous promettons de continuer à combattre pour la défense de la vérité et de la justice.

Les personnes de la ville qui désireraient recevoir la *Feuille d'Erable* pourront s'adresser au bureau du *Courrier de Montréal* et l'édition hebdomadaire leur sera portée à domicile, moyennant 5 cts le numéro.

"La Feuille d'Erable" et le "Bulletin du Club Cartier."

Il y a à peine un mois, le *Courrier de Montréal*, ainsi que la plupart des journaux conservateurs de la province de Québec, souhaitaient la bienvenue à un nouveau confrère, *Le Bulletin du Club Cartier*.

Cette nouvelle feuille devait publier les études et les travaux de la jeunesse conservatrice ; ses fondateurs avaient parfaitement calculé la grandeur des difficultés qu'ils ne manqueraient pas de rencontrer dans l'exécution de leur projet.

Cependant, grâce à l'accueil sympathique fait au *Bulletin du Club Cartier* par les amis du parti conservateur, et grâce au programme réellement pratique de ce journal, ses fondateurs devaient compter sur un succès assuré.

Dernièrement, les membres du Club Cartier, qui s'étaient dévoués à la fondation du *Bulletin*, apprirent que M. L. D. Duvernay, propriétaire du *Courrier de Montréal*, avait décidé de donner à son journal une édition hebdomadaire, ayant nom : *La Feuille d'Erable*.

Ils crurent qu'il serait peut-être possible d'ouvrir les colonnes de la *Feuille d'Erable* aux membres du Club Cartier, désireux de se former dans l'art d'écrire, tout en se livrant sérieusement à l'étude des grandes questions politiques et sociales qui agitent le pays. M. L. D. Duvernay s'empressa de répondre aux vœux de la jeunesse en mettant *La Feuille d'Erable* à sa disposition. Les membres du Club Cartier sauront se souvenir de l'intérêt que leur témoigne ce vieil ami de la cause conservatrice.

Dès lors, nous croyons préférable d'encourager les jeunes amis du Club Cartier à écrire dans *La Feuille d'Erable* ; ils y trouveront tous les avantages que pouvait leur offrir le *Bulletin du Club Cartier*.

Nous croyons que le public saurait gré à la jeunesse de son désir de s'instruire, et lira toujours avec plaisir les travaux de nos jeunes amis.

Nous ajouterons que dans la *Feuille d'Erable* seront débattues trois grandes questions, les seules importantes et réellement vitales à l'heure actuelle : La colonisation, le repatriement et l'émigration aux Etats-Unis.

Nous n'hésitons pas à dire qu'il se trouve le programme de l'avenir. De la solution favorable de ces trois questions dépend notre avenir comme Canadiens-Français. C'est le seul moyen qui nous reste de forcer toujours les nationalités diverses qui nous entourent à respecter nos droits.

Nous pourrions adopter pour devise : "Avant tout, soyons Canadiens-Français."

PLUSIEURS MEMBRES DU
CLUB CARTIER.

* * Un Marseillais facétieux a adressé le quatrain suivant à Mlle Marie Bière, l'héroïne du procès qui vient de passionner les Parisiens :

Pour vous venger d'un oublieux amant,
Vous employez un bien triste argument.
Au revolver, arme trop meurtrière,
Je préfère la canne, Bière !

COLONISATION.

On a tant écrit sur cette importante question, qu'il n'est guère possible d'exprimer à ce sujet une idée qui n'ait déjà été plus ou moins développée. Cependant, comme on ne saurait trop insister sur la nécessité de coloniser l'immense étendue de terrain qu'il reste encore à défricher, nous croyons qu'il est de notre devoir de nous unir aux louables efforts de ceux qui se dévouent au succès de cette belle œuvre.

Les progrès déjà faits dans ce sens sont assez satisfaisants, si l'on tient compte des difficultés qu'on a dû surmonter. Les débuts ont été difficiles. On avait à lutter contre les préjugés, contre la routine et contre la crainte de la misère. Il faut avouer aussi qu'il fallait une somme de courage plus qu'ordinaire pour affronter la misère, les privations et les rudes labeurs auxquels ont dû se soumettre les hardis pionniers qui ont colonisé ce qu'on appelait autrefois *les bois-francs*. Sans doute, ceux qui ont eu le courage de s'enfoncer dans la forêt, à une époque où le colon était obligé de transporter sur son dos, à de grandes distances, tout ce qui était nécessaire pour nourrir sa famille, ont été récompensés depuis des sacrifices qu'ils se sont imposés alors; mais le récit de leur misère n'était guère de nature à encourager les habitants des vieilles paroisses à suivre leur exemple.

On savait les privations qu'ils avaient à subir et on ignorait encore que la richesse et l'aisance devaient couronner leurs nobles efforts. De là le préjugé contre la colonisation, préjugé qui existe encore et qui porte bon nombre de nos compatriotes à considérer le sort du colon comme étant plutôt digne de pitié que d'envie. Depuis, le gouvernement est venu en aide aux colons et l'établissement des voies de communications dans plusieurs parties de la Province a eu pour effet de rendre relativement facile la vie du défricheur. Ces améliorations ont donné un certain essor à la colonisation et l'on commençait à espérer que cette œuvre nationale prendrait des développements considérables. On avait compté sans le coup d'état et sans l'administration coupable de M. Joly qui, non content de priver la colonisation de l'aide qu'elle avait reçue jusqu'alors, a eu le soin de plonger la province dans de telles difficultés financières que le gouvernement sera encore longtemps dans l'impossibilité d'aider les colons aussi efficacement qu'il aurait pu le faire si ce régime d'économie, si vanté par les libéraux, ne nous avait pas conduit à deux doigts de la ruine.

Espérons que la nouvelle administration comprendra la nécessité de fournir à ceux qui voudraient s'établir sur nos terres incultes les moyens de communiquer avec les grands centres. La vallée de l'Outaouais, par exemple, renferme encore des milliers d'acres de terrains fertiles et grâce aux zèle et à l'activité déployée par le Révérend M. Labelle bon nombre de colons ont devancé le gouvernement et sont allés s'établir sur des terrains qu'on n'a pas encore eus le temps de faire arpenter. Il nous semble qu'il est du devoir comme de l'intérêt du gouvernement, de faire exécuter au plus tôt des arpentages nécessaires et de faire construire des chemins pour mettre les colons en communication avec les centres déjà établis.

Tout le monde admet l'importance de coloniser nos terres incultes, et

cependant on est loin de faire tout ce qui devrait être fait pour encourager cette œuvre si éminemment nationale. Si incroyable que cela puisse paraître, il reste encore à une distance relativement peu éloignée de Montréal, des milliers d'acres de terrains cultivables, qui ne sont pas encore arpentés. Or, si l'on excepte la Vallée du Lac St. Jean et la Vallée de l'Outaouais, il reste relativement peu de terrain du gouvernement qui soit propre à la culture. Dans les autres parties de la province, le terrain du gouvernement se trouve entouré d'autre terrains appartenant à la compagnie des terres de l'Amérique Britannique du Nord ou à d'autres propriétaires et spéculateurs de terrains.

Là où le terrain est accidenté, comme dans les Cantons de l'Est par exemple, il y a une grande diversité dans la valeur des lots, certains lots étant tout à fait impropres à la culture et d'autres ne valant guère la peine d'être défrichés. Retranchez d'un township tous les lots dont la valeur est nulle, ou dont la fertilité laisse à désirer, et il ne reste pas de place pour un nombre très considérable de colons. Supposez que ce township appartenant au gouvernement, soit environné d'autres township où tout le terrain appartient à des spéculateurs, comme c'est ordinairement le cas dans les Cantons de l'Est, et vous verrez de suite que les colons désireux de se prévaloir des avantages offerts par le gouvernement, n'ont pas beaucoup d'espace à leur disposition. Si le gouvernement ouvre un chemin de colonisation dans le township qui lui appartient pour donner une sortie aux colons qui ont choisi à peu près toutes les terres cultivables, de suite les spéculateurs augmentent les prix des terrains avoisinant ce township et le colon qui se proposait d'aller s'établir près d'un centre où il avait des parents ou des connaissances, s'aperçoit qu'il lui faut prendre un lot d'une valeur médiocre ou payer un prix exorbitant pour les lots fertiles qui se trouvent entre les mains des spéculateurs. Plus des trois quarts des terrains non défrichés dans les township de l'Est, appartiennent à ces grands propriétaires, et l'on s'étonne que la colonisation ne fasse pas des progrès plus rapides!

La compagnie des terres dite *British American Land Co.*, a obtenu sa charte, croyons-nous, à condition qu'elle vendrait ses terrains aux colons seulement. A-t-elle rempli cette condition? Il est certain que non. Si elle n'a pas le droit de vendre ce terrain à des spéculateurs, sa charte devrait être annulée. M. Clarke, un américain demeurant à Portland, propriétaire des scieries de Brompton, est devenu il y a quelques années acquéreur d'une grande partie des terrains de la compagnie. En achetant ces terrains son but apparent était d'exploiter les bois qui s'y trouvaient. Or, un grand nombre des lots en question sont convertis de bois franc et par conséquent plutôt propres au défrichement qu'à l'exploitation du bois, et il est à notre connaissance que les agents de M. Clarke ont refusé de vendre ces lots à des colons.

La colonisation s'est trouvée arrêtée par le fait et le sera probablement longtemps dans bon nombre de township qu'il possède presque entier. Lorsque ces terrains appartenaient à la compagnie, il était toujours possible aux colons de les acheter en payant le prix, mais maintenant il semble que les limites de la forêt ne pourront être reculées, tant qu'il plaira à M. Clarke de s'opposer au défrichement d'une bonne partie des terrains les plus fertiles des Cantons de l'Est. Il y a longtemps que ces terrains ont été cédés à la compagnie, et l'on ne s'occupait guère de pousser la colonisation lorsqu'ils ont été cédés. Cependant nous ne croyons pas que le gouvernement d'alors avait l'intention d'entraver la colonisation lorsqu'il s'est délaissé de ces terrains.

En ouvrant les chemins de colonisation, surtout dans les endroits où les terrains du gouvernement ne sont pas environnés par des terres appartenant aux grands propriétaires, comme dans la vallée de l'Outaouais par exemple, on n'exposera pas le mouvement de colonisation à être arrêté par les obstacles que nous venons de signaler. Il ne suffit pas de dire que nous avons des millions d'acres de terres propres à la culture, il s'agit de rendre ces terres accessibles aux colons. Il est temps qu'on se mette résolument à l'œuvre si l'on veut empêcher que la province soit entièrement dépeuplée par l'émigration. Si nous ne pouvons garder parmi nous tous ceux qui émigrent, tâchons au moins de retenir ceux qui possèdent les qualités nécessaires pour faire de bons colons et qui ne demanderaient pas mieux que de s'établir dans le pays.

LE TERMINUS DU CHEMIN DE FER DU NORD.

Le sort en est jeté! La partie Est de la ville de Montréal, n'aura pas le terminus du chemin de fer du Nord. Le bon sens, la foi jurée, l'intérêt public, tout cela n'est plus rien aux yeux des gouvernants. En a-t-on fait des promesses à ces bons électeurs de Montréal Est? En temps d'élection, conservateurs comme libéraux, rivalisaient de zèle pour donner aux électeurs l'assurance que le terminus serait fixé dans Montréal Est. C'était à qui se montrerait le plus dévoué aux intérêts de cette partie de la ville.

Montréal Est n'est pas toute la province, et s'il était préférable dans l'intérêt du pays, de fixer le terminus ailleurs que dans cette partie de la ville, nous comprendrions la volte-face qu'on a jugé à propos de faire. Mais rien ne justifie le changement proposé.

En temps d'élection, on a trouvé si peu praticable le projet de fixer le terminus aux Casernes, que personne n'a eu le courage de le défendre. Le danger une fois passé on foule aux pieds les engagements qu'on avait pris. Il était dit que Montréal-Est serait toujours victime des exigences de la politique. D'ailleurs c'est la partie française de la ville et cela suffit pour qu'on lui enlève tout moyen de prospérer. Aussi, a-t-on vu tous les ministères, les uns après les autres, hésiter à lui rendre justice, lorsqu'ils ne poussaient pas la complaisance vis-à-vis de Montréal-Ouest jusqu'à se montrer ouvertement hostile à tout ce qui aurait pu aider la partie Est. Il y avait à Hochelaga un port naturel des plus convenables et des plus sûrs, mais il fallait à tout prix concentrer tout le commerce dans cette partie de la ville où l'élément anglais domine, et pour y arriver l'on n'a pas hésité à entreprendre des travaux coûteux pour creuser dans le roc, un port artificiel.

Grâce à la construction du chemin de fer du Nord, les habitants de la partie Est espéraient attirer chez eux leur part du trafic, pourvu qu'on leur donnât le terminus de cette voie

ferrée. Le gouvernement de Boucherville hésita tant et tant, que le coup d'état le surprit avant que rien n'eût été décidé. Sous l'administration Joly, l'embranchement de St. Martin fut construit, ce qui eut pour effet d'enlever à Montréal une partie du commerce de l'ouest. Vers le même temps M. Joly fixait le terminus un peu partout, et les électeurs convaincus malgré ses promesses qu'il avait l'intention de les duper, se prononcèrent en masse pour les conservateurs, lors de élections fédérales.

Dans les discussions qui eurent lieu pendant cette lutte, ceux qui adressèrent la parole dans l'intérêt du candidat conservateur, se prononcèrent fortement en faveur de Montréal Est comme terminus du chemin de fer du Nord.

Depuis l'avènement au pouvoir du Ministère Chapleau, la question était restée en suspens, et quoique Dame Rumeur prétendit que l'influence de ceux qui avaient intérêt à ce que le terminus fut fixé aux Casernes, l'emporterait sur les droits acquis des habitants de Montréal-Est, les optimistes refusaient de croire à une telle détermination de la part du gouvernement. La lettre de M. Chapleau, suggérant à la corporation de procéder à l'expropriation des propriétés avoisinant les Casernes, est venu prouver aux habitants de Montréal Est que leurs droits ont été de nouveau sacrifiés.

C'était bien la peine de tâtonner si longtemps pour arriver à une telle solution! Sans doute le choix est excellent et très avantageux pour ceux qui possèdent des propriétés dans les environs des casernes, mais il y a tout à parier que si la partie Est de la ville eût été habitée par une population anglaise, on n'aurait pas hésité un seul instant à fixer le terminus dans cette partie de la ville. Tirailé de côté et d'autres, le gouvernement pouvait donner satisfaction à tout le monde, mais, pour nous qui sommes étrangers aux roueries de la politique, il nous semble qu'il eût été beaucoup plus simple de remplir les promesses qu'on avait faites, quitte à mécontenter ceux qui n'avaient aucune raison valable à donner à l'appui de leurs prétentions. Sans doute il est très difficile de contenter tout le monde et son père, mais les gouvernements comme les individus devraient avoir pour devise "Fais que dois et advienne que pourra."

Nous est avis que le ministère Chapleau, s'il veut se maintenir au pouvoir, doit compter plutôt sur l'appui de la population honnête et industrielle que sur l'appui des spéculateurs. D'ailleurs, ceux qui sont chargés de gouverner le pays devraient toujours préférer tomber enveloppés dans les plis de leur drapeau, plutôt que de se maintenir au pouvoir au prix de concessions que rien ne justifie.

Telle est notre manière de voir. Nous avons pour habitude d'exprimer carrément notre pensée. Cette attitude de notre part n'est pas de nature à nous attirer les bonnes grâces de ceux qui nous gouvernent. Nous le savons, et nous en avons pris notre parti. On pensera de nous ce que l'on voudra. L'intérêt que nous portons à nos amis politiques nous oblige à leur dire la vérité. Libre à eux de croire que leurs meilleurs amis sont ceux qui les flattent et leur brûlent de l'encens au nez lorsqu'ils font des bêtises.

Nous n'hésitons pas à leur décerner des éloges lorsqu'ils les méritent;

nous ne devons pas craindre non plus de leur adresser des reproches lorsque leur conduite nous paraît blâmable. Si cela ne leur convient pas, tant pis. Nous n'en continuerons pas moins à faire notre devoir vis-à-vis du public.

LES OUVRIERS DU PORT.

Dans des articles précédents nous avons fait voir la nécessité de réduire les droits de quaiage, le coût du pilotage et les autres dépenses auxquelles sont assujétis les navires qui visitent le port de Montréal. Nous avons vu avec plaisir que les opinions exprimées par nous à ce sujet, ont été partagées par les bureaux de commerce, et que des efforts ont été tentés pour faire de Montréal un port libre. Tout ce qui est de nature à rendre moins coûteux l'accès de notre port, les frais de séjour, le chargement et le déchargement des navires visitant Montréal, mérite d'être pris en sérieuse considération par ceux qui sont directement intéressés dans le transport des marchandises, et par tous ceux qui ont à cœur la prospérité de notre ville.

Il semble malheureusement que cet esprit d'exclusivisme dont nous avons eu tant de fois occasion de nous plaindre et qui a fait commettre tant de bévues à nos hommes politiques, se trouvant sans doute trop à l'étroit dans les sphères administratives, tend de plus en plus à envahir notre commerce. Ailleurs on fait des affaires dans l'unique but de s'enrichir. Ici on veut sans doute faire de l'argent mais on tient surtout à rendre la vie impossible aux Canadiens-Français. Nous en sommes rendus à un point que, dans certaines maisons, un Canadien-Français ne peut acheter aussi bon marché qu'un autre. Ailleurs l'argent n'a pas de nationalité, il faut venir au Canada pour trouver un tel degré de fanatisme. Bien entendu nous ne voulons pas tenir toute la population anglaise responsable des sottises de quelques égarés, mais dans les affaires comme dans la politique, ce ne sont pas toujours les plus sages qui donnent le ton.

Il arrive parfois que ceux qui demeurent en Angleterre et qui placent ici leurs capitaux dans des entreprises commerciales, ignorent à quelle espèce d'hommes ils ont affaire. Ils emploient leurs nationaux comme agents : c'est leur droit, et c'est assez naturel, mais sur le nombre des émigrants venus ici pour y chercher la fortune qu'ils ne pouvaient trouver chez eux, il s'en trouve qui se montrent peu scrupuleux sur les moyens à prendre pour atteindre leur but. Il est toujours agréable pour un francophobe de refuser du travail à un Canadien, mais lorsque le sordide francophobe y trouve son profit, il n'y a plus à balancer.

Ces réflexions nous sont inspirées par la manière dont les arrimeurs canadiens sont traités dans notre port. Les émeutes de Québec sont encore trop présentes à la mémoire de nos lecteurs pour que ceux-ci aient oublié les vexations auxquelles les ouvriers Canadiens de ce port ont été soumis. On a commencé par leur refuser du travail et lorsqu'ils ont voulu protester en faisant une procession paisible on les a guettés au passage pour les fusiller sans merci. Nous n'avons pas à craindre à Montréal, une nouvelle édition des troubles qui ont eu pour dénouement l'infâme guet-apens de la rue Champlain puisqu'ici, nous n'avons pas d'organisation ayant pour but d'empêcher

les arrimeurs Canadiens de travailler, dans le cas peu probable où ils auraient de l'ouvrage, mais nos compatriotes n'en sont pas moins privés de leur part légitime de travail.

Nous avons à Montréal plusieurs arrimeurs Canadiens parfaitement au fait de tout ce qui concerne leur état et ayant subi un examen satisfaisant devant le gardien du port, ces arrimeurs ne peuvent obtenir d'emploi bien qu'ils offrent leurs services à des prix plus réduits que les autres. Les navires appartenant presque tous à des Anglais, il est assez naturel de s'attendre à ce que les arrimeurs d'origine britannique obtiennent la préférence, mais que l'on refuse d'employer un arrimeur Canadien, muni des certificats requis, pour confier le chargement des navires à des personnes n'ayant ni certificat ni expérience dans ce genre de travail : voilà ce qui se conçoit plus difficilement.

Priver d'emploi les ouvriers Canadiens, c'est priver en même temps un grand nombre d'ouvriers Canadiens de travail, et il est tout simplement odieux de pousser le désir de concentrer tout le travail entre les mains d'une certaine classe de la population jusqu'à compromettre la sûreté des navires. Mais il y a plus : Ici comme à Québec, ce ne sont pas les propriétaires de navires qui s'opposent à ce que nos compatriotes soient employés. Ce sont des agents de navires, qui dans le double but de satisfaire leur mesquin esprit d'exclusivisme et d'exploiter ceux qui les emploient, confient le chargement des navires à ceux qui exigent le prix le plus élevé. Lorsque nos compatriotes demandent le même prix que les autres, on considère que, prix pour prix, il vaut mieux employer un Anglais. S'avisent-ils de demander moins cher, l'agent se dit le montant de sa commission se trouvera réduit et, comme charité bien ordonnée commence par soi-même, il préfère sacrifier les intérêts du propriétaire et empêcher lui-même un montant plus élevé.

Ce ne sont pas là de vaines suppositions. Voici ce qu'un Anglais nous écrit à ce sujet. Nous traduisons :

« Permettez-moi de vous signaler un abus qui n'a pas été relevé dans la discussion qui fait actuellement le tour de la presse, au sujet de la réduction des dépenses des navires qui visitent les ports du St. Laurent. Il y a à Montréal un grand nombre d'arrimeurs Canadiens-Français très capables et très soigneux. Quoique ces derniers aient offert de décharger et de charger les navires à des prix moins élevés que les autres arrimeurs, ils ne peuvent obtenir d'emploi. Ceci provient de ce que bon nombre d'agents de navires ont l'habitude d'empocher l'escompte de 20 pour cent alloué par la compagnie des Eleveurs pour le transbordement des grains, lequel escompte appartient de droit aux propriétaires de navires et devrait leur être remis. Les arrimeurs Canadiens-Français ne peuvent leur donner cette commission vu que leurs prix sont basés sur le coût réel du transbordement.

« En d'autres termes, un navire employant un arrimeur Canadien-Français peut être chargé pour 2 cts. de moins par tonneau s'il emploie l'éleveur de « *Montreal Elevating Co'y*, ou pour 4½ cts. de moins par tonneau, s'il emploie l'éleveur de la *St. Lawrence Steam Elevating Co'y* ».

L'abus signalé par notre correspondant devrait être porté à la connaissance des propriétaires de na-

vires. Il est du devoir de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de Montréal comme port maritime, de faire tout en leur pouvoir pour remédier à cet état de choses.

Il s'agit non-seulement de rendre justice à une partie considérable de notre population ouvrière, mais encore d'empêcher que la cupidité des agents mentionnés par notre correspondant, ait pour effet d'éloigner les navires de notre port en augmentant inutilement les frais de chargement et de déchargement des cargaisons.

Nous remercions notre correspondant de l'esprit de justice dont il fait preuve vis-à-vis de nos compatriotes. Sa communication prouverait, s'il était nécessaire de le prouver, que, s'il y a des fanatiques parmi nos compatriotes d'origine étrangère, par contre il y en a un bon nombre, et ce ne sont pas les moins intelligents, qui voient les choses sous leur véritable jour.

INSTITUT NATIONAL DES BEAUX-ARTS.

Nous publions ci-après une lettre adressée par M. l'abbé Chabert à M. le Maire et à MM. les Echevins de Montréal, offrant de faire don à la ville de l'Institut National des Beaux-Arts. Rarement plus belle occasion s'est offerte pour doter la ville de Montréal d'une Institution appelée à rendre des services éminents à la classe ouvrière. Comme le dit si bien l'abbé Chabert, c'est par l'étude des arts appliqués à l'industrie que nous nous préparons à tirer parti des immenses ressources que possède le pays. Nous avons chez nous tous les éléments nécessaires pour assurer notre prospérité future. Les matières premières abondent dans le pays ; le talent industriel ne nous fait pas défaut ; nos ouvriers font preuve d'une grande dextérité dans tous les travaux qui demandent un coup d'œil juste et une main sûre. Sous le rapport de l'intelligence nous pouvons, Dieu merci, soutenir avec avantage la comparaison avec n'importe quel autre peuple.

Devons nous permettre que, faute de facilités pour développer leurs talents naturels, nos ouvriers soient condamnés à toujours céder le pas à ceux qui ont eu l'avantage de faire des études spéciales ? Procurons à nos jeunes gens l'occasion de s'instruire et de se perfectionner et, dans un temps qui n'est pas bien éloigné espérons-le, lorsque les capitalistes comprendront qu'il est de leur intérêt de transformer la matière brute en objets manufacturés au lieu de se livrer exclusivement au commerce d'échange, les industriels trouveront, ici même, des ouvriers habiles, des hommes versés dans la connaissance des sciences pratiques.

Le génie inventif qui distingue tous nos compatriotes sans exception d'origine, verra s'ouvrir devant lui de nouveaux horizons, et les artisans qui auront puisé dans ces écoles spéciales les connaissances utiles qui leur auront permis de sortir de l'ornière creusée par la routine, béniront la mémoire des patriotes qui leur auront fourni les moyens de s'élever au-dessus du niveau de la médiocrité.

La nécessité d'accepter l'offre si généreuse de l'abbé Chabert s'impose d'elle-même. Il est donc inutile pour nous d'insister sur ce point. Du reste les raisons qui militent en faveur de ce projet sont si bien exposées dans la lettre de l'abbé Chabert, que nous nous dispenserons d'en dire plus long.

Voici la lettre en question :

Montréal, 23 avril 1880.

Monsieur le maire et Messieurs les échevins,

Maintenant que ma santé se déclare ruinée à jamais par les quinze années de travaux que j'ai consacrées à l'établissement de l'Institut National des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de venir vous soumettre une proposition aussi honorable pour la grande ville de Montréal que nouvelle à vos yeux.

Je viens vous proposer, Messieurs, d'accepter en don l'Institut des Beaux-Arts et son programme pour la culture et l'avenir de l'immense majorité des jeunes gens propre aux arts appliqués à l'industrie.

Le malheur du Canada, c'est-à-dire son défaut de progrès dans la richesse nationale et particulière ou individuelle, vient exclusivement du défaut d'initiative dans la culture des arts et des sciences appliqués à l'industrie.

Puisque je vous parle, en ce moment, sur un sujet qui contraste étonnamment avec l'état et les habitudes du Canada, je ne croirai pas être trop long en exposant aux hommes qui sont à la tête de la plus importante cité canadienne, les secrets de grandeur et de puissance par lesquels se sont sans cesse élevées toutes les plus puissantes villes de l'antiquité grecque et romaine et de notre époque.

Si Athènes et toutes ses fières rivales de son temps étaient si opulentes et si puissantes en force matérielle et en génie humain, et l'emportaient sur les autres villes de l'empire et d'au-delà, c'est parce que les arts et les sciences y brillaient mieux que partout ailleurs.

Si nous voulons prendre des exemples remontant jusqu'au berceau même de la fondation des villes antiques, nous n'avons qu'à ouvrir le plus antique et le plus sacré des livres, et la Bible nous dira que les villes sont fondées et fortifiées par les arts.

Aujourd'hui, encore, on ne saurait procéder autrement pour construire et faire prospérer une grande cité : On ouvre dans son sein ces foyers d'instruction artistique et industrielle où les classes ouvrières, desquelles dépend le succès général d'un pays quelconque, viennent dissiper leur ignorance, briser avec la routine, et s'élever, elles-mêmes, dans le progrès en élevant et fortifiant leur pays par leurs travaux intelligents, prompts, faciles et supérieurs par toute sorte de perfection.

On ne vous objectera point, honorables messieurs, que c'est là l'affaire exclusive du gouvernement, et que vous ne pouvez pas avoir cela dans votre programme d'obligations envers la ville. Non, c'est une erreur grossière qui ne pourrait exister que dans un peuple tout-à-fait rudimentaire en connaissances historiques et politiques.

A l'instar des villes antiques, qui se sont toutes formées elles-mêmes par les écoles d'arts qu'elles entretenaient de leurs propres moyens, toutes les villes européennes qui ont voulu occuper le premier rang en éclat et en richesse, ont procédé de la même manière ; et la France, que l'on sait mettre au premier rang par ses produits des beaux arts appliqués aux millions d'industries qui font sa richesse et sa force en créant à ses sujets une infinité de moyens d'existence aisée, la France elle-même n'a vu le gouvernement s'occuper de certaines de ses écoles libres ou entretenues par des villes que depuis très peu de temps. Sauf une seule d'elles, — chose inconcevable ! — toutes celles, parmi ce grand nombre, qui ont été protégées par le gouvernement — ce qui n'est pas à sa louange — ne l'ont été que dans le courant du XIX siècle : témoin, par exemple : l'Ecole de la Chambre des Arts et Manufactures, fondée à Paris, en 1829, par des particuliers, qui n'a été acquise par l'Etat qu'en 1857 !!!

La France donc, par ses écoles d'arts et d'industrie de fondation privée ou urbaine, voyait chacune de ses grandes villes prospérer, briller, et la mettre ainsi au premier rang des nations industrielles. C'est alors seulement que le gouvernement ouvrit les yeux sur elles à cause de leur éclat et de leur progrès par leur enseignement.

C'est aussi à la vue et à l'exemple de ce progrès que l'Angleterre en a fait de même, ce qui est confirmé par les faits.

Vous voyez donc que c'est de l'intérêt et du devoir d'une grande cité de se fortifier, de s'agrandir, de s'illustrer par elle-même.

Si le gouvernement canadien ne savait point juger à propos d'encourager l'exploitation d'une mine d'or dans vos limites, vous trouveriez bien vite que vous n'auriez pas besoin de lui pour en tirer parti....

Eh bien, une école du genre de celle que je vous propose d'accepter est une mine

plus précieuse encore ; aujourd'hui l'art du dessin est plus puissant que l'or (et depuis quand l'esprit, le génie, l'art, en un mot, serait-il au-dessous de la matière !) puisque, non-seulement il multiplie son prix, mais qu'il *aurifie* par sa puissance les matières les plus communes et les plus viles que nous foulons sous nos pas.

En tous cas, si la question de fonds ou d'autorisation devait présenter un obstacle à l'exécution de ce louable projet, le gouvernement provincial (et même le gouvernement fédéral) s'empresse de souscrire à vos desirs, lui qui se fait une obligation de soutenir sans direction plusieurs institutions, libres d'initiative privée, qui ne sont point de nature à répandre les lumières et les avantages aux classes artistiques comme celle que vous aurez la mission et la gloire de diriger.

Si vous recevez cette parole, Honorables Messieurs, en vous élevant, en ceci, au-dessus du niveau de l'esprit de vos prédécesseurs, vous lancerez enfin la métropole du commerce vers son apogée de gloire et de fortune, et aurez retiré vos nombreuses classes artistiques et industrielles de la misère, surtout en hiver, où les unes mangent alors le pauvre pain qu'elles ont gagné en été, et les autres... souffrent dans les tortures des divers besoins ou du découragement, et ne se préparent, les larmes aux yeux, depuis de très longues années, et à l'heure encore où je crie progrès, qu'à quitter la patrie pour des cieux étrangers plus prospères !

En attendant la réponse que vous dicterez votre intelligence et votre conscience, je suis avec la plus haute considération,

Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins,

Votre très-obéissant serviteur,

J. CHABERT,

Directeur.

LA POLICE A CHEVAL.

A la séance de jeudi dernier, M. Royal a demandé que la correspondance relative à la police à cheval du Nord-Ouest soit produite. A l'appui de cette demande il a prononcé un discours dans lequel il a flétri la conduite des officiers et des soldats qui composent cette espèce d'armée entretenue à grands frais dans le but de maintenir l'ordre parmi les Sauvages, mais dont les agissements ne sont guère de nature à faire honneur à notre civilisation.

Les faits cités par M. Royal corroborent ce que nous avons affirmé au sujet des désordres et de l'indiscipline qui régnaient parmi ceux qui sont chargés de faire respecter la loi. Le député de Provencher dit que, bien qu'aucune plainte officielle n'ait été portée, il est notoirement reconnu que les membres de la police à cheval traitent les métis avec dédain et se montrent injustes à leur égard. Grâce à leur arrogance, ils ont réussi à se rendre odieux aux yeux d'une partie considérable de la population.

L'immoralité la plus abjecte règne en maîtresse parmi les membres de la police à cheval. M. Royal cite le fait qu'un officier s'est battu avec un soldat à la suite d'une dispute survenue entre eux sur la question de savoir auquel des deux appartenait une femme Sauvage qui, naturellement, n'appartenait ni à l'un ni à l'autre. Dans une autre occasion, un officier bien connu a reçu d'un Sauvage une gifle des mieux appliquées, et des plus méritées, à la suite d'une dispute du même genre.

Voilà une conduite bien édifiante de la part d'officiers occupant des positions responsables, et nous courons pleinement dans l'opinion exprimée par M. Royal lorsqu'il affirme que l'utilité de la police à cheval a cessé. A en juger par la réputation dont jouit ce corps d'élite, on pourrait trouver dans nos pénitenciers le personnel d'un corps expéditionnaire qui remplacerait avec avantage les hommes que le gouvernement paie actuellement pour trafiquer sur les femmes

indiennes et pour persécuter les métis.

Il serait donc à propos, croyons-nous, de licencier au plus tôt cette force armée qui, grâce à son manque de discipline et à l'immoralité des officiers et des soldats, a plutôt servi à compliquer la question indienne qu'à protéger les intérêts du gouvernement. La police à cheval, organisée telle qu'elle l'est, est plutôt nuisible qu'utile. Qu'on la supprime et qu'on applique ce qu'elle coûte à favoriser la colonisation de nos terres incultes. Personne n'y perdra et le commerce des femmes indiennes sera seul à en souffrir.

L'EMIGRATION.

Sous ce titre M. J. D. Montmarquet publie actuellement dans le *Messenger*, journal publié à Lewiston, Me., une série d'articles aussi bien pensés que fortement écrits. Le rédacteur du *Messenger* examine cette grave question au point de vue pratique et se place au-dessus des considérations politiques. Ses écrits respirent le plus pur patriotisme et sont marqués au coin de la plus stricte impartialité. Nous partageons pleinement les vues exprimées par notre confrère, et c'est avec plaisir que nous extrayons ce qui suit du dernier numéro de son excellent journal :

« Parions maintenant des jeunes gens qui désirent franchement se livrer à l'agriculture, et qui, n'ayant pas les moyens de se procurer une terre au pays, viennent ici dans l'espérance de faire des économies. Trop souvent ces jeunes gens, déçus dans leurs espérances, se voient condamnés à végéter ici toute leur vie, sans jamais atteindre le but qu'ils s'étaient proposé. Voilà bien la classe que nos législateurs pourraient, s'ils le voulaient, conserver au pays. Comment se fait-il qu'avec tant de belles terres incultes, et dans la province de Québec et au Manitoba, ces jeunes gens soient obligés de s'expatrier, surtout quand les gouvernements canadiens dépensent tant d'argent pour faire venir des émigrés de la vieille Europe !

Ah, c'est que nos maîtres, les Anglais, ne veulent plus des Canadiens-Français, c'est parce que l'Angleterre veut tout angliciser. Elle a fait l'union des deux Canadas et la Confédération dans ce but ; mais, ne pouvant faire perdre à l'habitant des campagnes son caractère national, elle fait tout pour le chasser du pays.

« Le Manitoba est venu jeter l'espérance dans les cœurs ; on a dit, voilà une province établie et habitée par des compatriotes et qui offre un refuge à ceux qui ne peuvent se placer dans la province de Québec. Qu'a-t-on fait du Manitoba, on en a fait une province anglaise et protestante ; on y a attiré les Orangistes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Ontario ; on y a transporté, à grands frais, les Mennonites de Russie ; enfin, on a offert les plus grands avantages à tout ce qui était ennemi de notre race et de notre foi, et on a tout fait pour en éloigner les Canadiens-Français. On a applaudi aux injustices criantes dont les nouveaux arrivés s'étaient rendus coupables envers nos compatriotes ; on a approuvé les vols qui se commettaient au préjudice des Canadiens établis là depuis des années, et qui possédaient des biens honnêtement acquis ; et pour donner une dernière preuve de ses bonnes intentions à notre égard, le gouvernement a retranché le seul avantage qui était offert à ceux de nos compatriotes qui désiraient aller réclamer leur part de ce bel héritage.

« Et la députation Canadienne-Française n'a rien fait. Pouvait-elle faire quelque chose ? Nous croyons que son influence est très limitée, noyée qu'elle est dans cette Confédération composée de nationalités qui nous sont antipathiques ; cependant, il était de son devoir de protester, et nous croyons qu'avec un peu de fermeté elle pouvait obtenir quelque chose. Pour exercer une influence quelconque, il faudrait union chez nos hommes d'état ; et, comme nous l'avons dit, il faudrait mettre de côté tout esprit de parti, oublier les rancunes et les intérêts personnels, et voilà ce qu'on ne peut se résoudre à faire. Puisse la patrie,

plutôt que le parti ; voilà le cri de guerre de nos hommes d'Etat du Canada.

« D'ailleurs, il y a bien d'autres intérêts que ceux du peuple pour occuper nos députés en Chambre. N'y a-t-il pas toujours un ministère à renverser, et certes en faut-il davantage pour absorber tous les instants de l'opposition ? N'y a-t-il pas des portefeuilles à conserver, et comment trouver le temps de songer au peuple qui vous a confié ses intérêts, quand on tient un dépôt aussi précieux ? Et puis n'y a-t-il pas toujours des élections dans quelques coins de la Confédération, et ne faut-il pas aider aux amis, voir aux intérêts du parti ? Comment encore une fois penser au peuple ? Nous l'avons déjà dit, il y a des hommes de grands talents dans la députation Canadienne-Française, à Ottawa ; mais cette députation n'aura jamais l'influence qui lui revient de droit, tant que la division régnera dans ses rangs, et tant que l'ambition et la soif des honneurs seront les seuls mobiles qui la feront agir.

« L'Angleterre veut angliciser et protestantiser le Canada, et pour parvenir à cette fin elle chassera, s'il le faut, le dernier Canadien du pays, et elle se fera des auxiliaires des hommes les plus influents qui par leurs talents, leur éducation et leur position sociale, devraient être considérés comme les défenseurs naturels de nos droits méconnus ; et pour s'attacher ces hommes elle n'aura qu'à les combler de titres et d'honneurs, elle n'aura qu'à leur offrir des places honorifiques et lucratives.

UNE FÊTE A CHAMBLY.

Une belle fête canadienne vient d'avoir lieu à Chambly, sous les auspices d'un comité dont le but était d'exprimer la reconnaissance des citoyens de cette localité, pour les services que lui a rendus le corps de musique de la société St. Jean-Baptiste.

La salle où devait avoir lieu le banquet, et qui avait été mise à la disposition du comité par M. le Dr. Martel, offrait un coup d'œil magnifique, par les drapeaux, bannières, inscriptions, tentures, verdure, le tout disposé avec goût par les membres du comité. La table drapée pour soixante-quinze couverts était couverte de plantes rares et de mets exquis, préparés avec art par les familles qui ont bien voulu contribuer à cette fête.

Vers les 8 1/2 heures, les convives prirent place, et les invités accompagnés de M. Dion, président de la société St. Jean-Baptiste, furent reçus au milieu des applaudissements et des accords de la joyeuse fanfare.

Le Révd. M. Thibault, président honoraire du corps de musique, occupait le côté droit de la table, ayant à ses côtés le Révd. Messire Dugas, M. D. S. Martel, président actif du même corps et le vice-président, M. Malo.

M. J. O. Dion, président du comité d'organisation, occupait le côté gauche avec MM. Benoit, M. P., Chs. Thibault, Echevin de Montréal, M. Catelli, C. Ulric, ex-président de la société St. Jean-Baptiste et J. Ortigny, écuier.

A 9 heures les dames furent admises dans la salle et leur entrée fut saluée par l'air de « Vive la Canadienne » et les applaudissements des convives.

Une adresse fut présentée au corps de musique par le Président. MM. A. Thibault et Martel répondirent très éloquentement à cette adresse. D'excellents discours ont été prononcés par MM. P. B. Benoit, Chs. Thibault et J. O. Dion.

Durant la fête la fanfare exécuta plusieurs morceaux de son répertoire. Les applaudissements qui les suivirent prouvèrent à ces messieurs que les invités savaient apprécier le travail auquel les membres de ce corps de musique s'étaient livrés pour atteindre le succès.

En somme, cette fête laissera de beaux souvenirs dans l'esprit des assistants et l'heureuse organisation est due à MM. Berger, Perron, Perrault, Mailhot et Dussault.

(Communiqué.)

Les Etudiants en Droit de l'Université-Laval de Montréal.

Samedi dernier, les étudiants en Droit de l'Université Laval, de Montréal, se sont réunis pour aviser aux moyens d'assister en corps à la grande célébration du 24 juin, à Québec. M. L. G. A. Cressé présidait l'assemblée et M. P. R. Martineau agissait comme secrétaire.

Le président exposa brièvement le but de l'assemblée. Il fut suivi de MM. A. Dorion, J. U. Emard, O. Boisvert, J. D. Leclerc et R. Dandurand, qui tous parlèrent chaleureusement en faveur du projet.

Un comité, composé de MM. Cressé, Boisvert, Brosseau, Emard et Cholette, fut chargé de faire les démarches préliminaires, et il y a tout lieu d'espérer que ces messieurs mèneront la chose à bonne fin.

Nous souhaitons à nos jeunes amis tout le succès que mérite cette idée patriotique, et nous sommes convaincus qu'ils sauront figurer avec honneur dans les rangs de la grande procession du 24 juin.

LA LANGUE FRANÇAISE.

C'est presque un événement que d'avoir à constater qu'un Canadien-Français a pris la parole en français à une assemblée composée en grande partie de personnes d'origine anglaise et nous félicitons ceux qui ont le courage de sortir de la routine pour affirmer l'existence de la langue française en ce pays. Mardi dernier avait lieu, à la Halle aux Blés, une assemblée convoquée dans le but de recevoir le rapport de la députation qui a été envoyée à Ottawa pour s'entendre avec le gouvernement au sujet de la nécessité de rendre Montréal un port franc. M. J. B. Rolland a d'abord parlé en français et sur la demande du président, il a ensuite parlé en anglais. Nous avons appris avec non moins de plaisir que lors de l'entrevue de la députation avec les membres du gouvernement à Ottawa, M. Rolland a aussi pris la parole en français. Il est très bon de pouvoir s'exprimer en anglais, mais il ne faut pas abuser de la connaissance qu'on peut avoir de cette langue, et nos compatriotes devraient imiter les Anglais qui, eux, préfèrent toujours s'exprimer dans leur langue maternelle. Il est bon de ne pas oublier que la langue française a elle aussi droit de cité, et les gens qui ont le courage de s'insurger contre l'usage qui veut que notre langage soit à peu près banni des délibérations publiques méritent la reconnaissance de tous ceux qui tiennent à la conservation de notre langue.

Barbarie.

L'autre jour, pendant l'exécution à Newton du vieux Frederick Crill, une bande de musique jouait les airs les plus entraînants de son répertoire devant la prison où le patient expiait au bout d'une corde le meurtre de sa fille. *L'Evening Post* s'indigne à bon droit de cet outrage à l'humanité et à la décence. Il rappelle qu'autrefois, en Angleterre, les exécutions de criminels étaient des occasions de réjouissances et de piqueniques pour beaucoup de familles, et que c'est pour mettre un terme à ces scandales que la loi a supprimé les exécutions publiques. Le *Post* croit que les autorités de Newton sont encore plus blâmables que la populace. « Elles auraient dû au moins, dit-il, empêcher les derniers moments du criminel d'être abreuvés d'amertume par la pensée que ses semblables se réjouissaient de son malheur et riaient au moment où la crainte de la vallée de la mort envahissait son âme. Elles auraient dû épargner aux oreilles de Crill le son des instruments de cuivre, qui a dû lui faire l'effet des hurlements par lesquels les sauvages se moquent de l'agonie de leurs victimes. Ce n'est pas souvent de nos jours que la disposition de l'humanité à retomber dans la barbarie se manifeste par un si lugubre exemple, et le rareté du spectacle est la seule consolation à trouver dans cette scène d'humiliation et de dégoût. »

Le vaisseau de guerre anglais le *Dragon* vient de partir de l'île de France pour Madagascar, afin de protéger les intérêts britanniques. L'origine des troubles qui règnent dans cette île est la prise d'un chef par le commandant d'un vaisseau de guerre français, parce que le chef avait détruit la propriété d'un commerçant de nationalité française dans la baie de Saint Augustin.

A M. LE PROPRIETAIRE.

Monsieur.

En apprenant aujourd'hui votre intention de publier une édition hebdomadaire du *Courrier de Montréal*, et d'en faire un journal en partie de colonisation, sous le titre patriotique de *La Feuille d'Erable*, en faveur de Manitoba, de la vallée d'Ottawa et du Saguenay, je ne puis que vous encourager et vous promettre mon humble concours, en vous fournissant, autant que possible, les matériaux nécessaires pour remplir vos colonnes. Je suis certain que si vous réussissez dans votre projet, et que votre messager de colonisation se répande dans les campagnes, ce sera un puissant moyen de ralentir, sinon d'arrêter, nos compatriotes qui s'en vont aux Etats-Unis.

Par les renseignements utiles et les informations autorisées que la *Feuille d'Erable* donnera chaque semaine, on prendra plus en considération notre question de colonisation chez nous et plusieurs de ceux qui veulent quitter la patrie s'y attacheront en apprenant les avantages qui leur sont offerts et dont ils étaient ignorants mais que vous leur ferez connaître par votre publication.

Courage donc, mon cher ami, j'ai tout lieu de croire que vous rencontrerez la sympathie de tous les vrais Canadiens-Français, qui ont à cœur la cause de notre union et qui déplorent tout ce qui peut la briser.

Je demeure avec beaucoup de considération.

Votre très humble serviteur,

A. LACOMBE, O. M. I.

LA G. EVE DE VALLEYFIELD.

L'ordre est rétabli à Valleyfield. Le détachement de police qui avait été mandé de Montréal, est retourné à ses quartiers. A la demande de Monsieur Plante, maire de Valleyfield, l'échevin Grenier, de Montréal, a adressé la parole aux grévistes, en français, hier matin; son discours a paru produire un bon effet. Il leur a rappelé qu'ils ne sont pas retournés à leur travail lundi dernier, bien qu'ils l'eussent promis, le samedi précédent. Il a ajouté que les arrérages dus aux grévistes leur seront payés dans quelques jours. MM. Barry, commis de la manufacture, et M. Whittaker, gérant, subiront leur procès la semaine prochaine. MM. les directeurs Gault, Grenier et Morrice approuvent M. Whittaker pour n'avoir pas cédé aux demandes des grévistes, et ils ont décidé de fermer la manufacture jusqu'à ce qu'ils aient le personnel nécessaire pour la reprise des travaux.

FUNERAILLES.

Mardi matin, le vapeur "Terrebonne," rempli des membres de notre clergé et de nos citoyens distingués, partait pour Boucherville, où devaient avoir lieu les funérailles du regretté M. de la Broquerie. Par respect pour le défunt, M. le Capitaine du bord avait fait mettre les pavillons à mi-mâts.

Le bateau, de quelques minutes en retard, arriva à Boucherville juste au moment où le cortège funèbre partait de la résidence du défunt. La levée du corps fut faite par Messire Primeau, curé de la paroisse. Mgr. Clut, coadjuteur de Mgr. Faraud, célébra l'office divin, ayant pour assistant Messire Gravel, et pour diacre et sous-diacre Messires Lussier et Adam.

Le temple, tendu de noir, était rempli de paroissiens venus pour témoigner une dernière fois leur sympathie à leur regretté concitoyen.

Mgr. Laflèche, invité à faire le sermon de circonstance, ne put se rendre à cause d'un malentendu. Alors, on pria le Rév. Père Lacombe de s'acquitter de cette tâche difficile. Le prédicateur parla des grandes qualités du noble défunt, qualités qui l'ont mis au premier rang parmi nos concitoyens. "Et comme missionnaire, dit le prêtre, je viens aux nom des missions au nom de

nos pauvres sauvages, déposer sur la tombe de M. de la Broquerie un dernier tribut de reconnaissance pour l'intérêt qu'il a toujours porté à la grande œuvre de la Propagation de la Foi."

Quoique pris à l'improviste, l'éloquent Père Lacombe a prononcé un éloge funèbre qui a su émouvoir le distingué et nombreux auditoire.

NOUVELLES GENERALES.

M. Gladstone a été appelé à former un nouveau ministère. Il a pris pour lui le portefeuille de l'Échiquier et de Premier Lord du Trésor.

La navigation sur la rivière Richelieu s'est fermée l'automne dernier le 18 décembre et s'est ouverte le 18 avril. Elle n'a donc été interrompue que durant l'espace de 4 mois.

Herr Hartmann, le socialiste élu au Reichstag par le 2^{me} district électoral de Hambourg, est tout simplement un journalier cordonnier.

On annonce de Bombay, au *Standard* de Londres que Lord Lytton, le vice-roi des Indes, doit revenir en Angleterre prochainement.

L'ancien hôtel Donegana, fermé depuis longtemps, va être transformé en hôpital sous le nom de Notre-Dame, et sous la direction des sœurs et de l'Université Laval.

Une manufacture de râtaux à cheval va s'établir au printemps, à Sherbrooke, nous dit la rumeur. Une seconde fabrique de pulpe vient de conclure des arrangements pour s'établir à Sherbrooke.

Le parlement anglais doit s'assembler le 29. Mais la chambre des communes s'ajournera le lendemain jusqu'au milieu de mai prochain, pour permettre l'élection des membres du nouveau ministère.

Le *Telegraph* de Québec, après avoir mentionné le fait que les *greenbacks* américains sont acceptés au pair, se demande ce que deviendra notre papier monnaie national si cet état de choses continue.

M. Martel, conducteur sur le chemin de fer du Nord, a inventé un nouveau système d'alarme pour les trains. Au moyen de ce signal, on pourra facilement avertir du danger le mécanicien, et cela, dans les circonstances les plus extraordinaires. M. Martel a, dit-on, obtenu un brevet d'invention.

Le steamer *Polynesian*, premier navire de la ligne Allan, qui entrera dans les ports de Québec et de Montréal, aura, dit-on, à son bord 800 immigrants, la plupart Irlandais. On s'attend à l'arrivée d'un nombre extraordinaire d'immigrants européens cette année.

Le gouvernement a accepté la soumission de la Compagnie Richelieu, pour le transport des troupes le 24 mai. Le Grand-Tronc avait demandé le même prix, mais les militaires préférèrent descendre en bateau. Ce sera plus économique; ils pourront manger à bord, et y tenir leurs quartiers généraux.

Un philanthrope, qui cache son nom, vient d'offrir à la ville de New-York d'établir une école industrielle, au prix de \$10,000, pour l'enseignement de la sculpture et de la peinture, et de défrayer ses dépenses d'entretien, à la condition que cette école soit sous la surveillance des syndics du "Musée Métropolitain" de New-York. Inutile de dire que l'offre a été acceptée.

Le correspondant de Washington au *Herald*, de New-York, dit qu'en raison du refus, par l'Angleterre, de faire droit aux réclamations des américains au sujet de l'affaire de Fortune Bay, Terre-Neuve, l'idée d'établir un tarif de réciprocité doit être abandonnée. On croit même, ajoute-t-il, que le traité des Pêcheries sera abrogé.

Nouvelles d'un disparu :

"Dans une de ses dernières audiences, le tribunal civil de la Seine vient de prononcer la séparation de de biens entre le sieur François-Frédéric Steenackers, sculpteur, ancien député, ancien directeur général des postes et des télégraphes sous le gouvernement de la Défense nationale, demeurant actuellement rue de San-Francisco-de-Paula, No. 140, à Lisbonne (Portugal), et la dame Marie-Léontine Pargoud, son épouse, demeurant à Paris, 5 rue Tronchet.

Dans la nuit de vendredi, deux vaches qui traversaient la voie du chemin de fer Norfolk et Petersburg, près d'Ivor, Virginie, ont fait dérailler et verser un train de matériel. Le capitaine Baker et un ouvrier noir, nommé Spencer Jones, ont été tués raide. Le mécanicien Emmett McConnell et le chauffeur Andrew Harvell ont été sérieusement blessés.

El Diario democratico de Saragosse constate, dans un article spécial, que le banditisme prend en Espagne des proportions véritablement inquiétantes. Il cite une assez longue liste des chefs de bande qui désolent le pays.

Ce sont : Juanillones, de la Sierra ; El Terrible, de Alcazar ; El Gorriero, de Herencia ; Los Castroles, de Fuente del Fremo ; El Surano, de Granatula ; El Zurdo, de Malaga ; El Chato, de Cuenca ; Mala Sangre, de Séville ; Agul, des Asturies ; Pancha Ampla, de Tortosa ; Signo, de Barcelone ; Miguelillo el Rubio, de Grenade ; El Carino et Telaraira.

De grands feux de forêts sont signalés dans les comtés de Cape May et de Cumberland, New-Jersey. De nombreux corps de citoyens combattent les flammes, mais avec peu d'espoir de les réduire tant que le vent sec du sud continuera à souffler.

On annonce de Petersburg, Virginie, que les incendies nés la semaine passée dans les bois voisins de cette ville défient maintenant tous les efforts.

Des quantités de granges et écuries ont été détruites, et beaucoup de fermiers ont perdu leurs récoltes, leurs chevaux et leurs outils. C'est dans le comté du Prince George que ces feux ont causé les plus grands ravages, et s'ils ne sont pas éteints prochainement par la pluie, ils consumeront sans doute les ponts de chemins de fer et les poteaux télégraphiques.

On signale de Philadelphie un cas d'une maladie très rare, appelée en anglais *melanosis*, dans laquelle le corps entier s'imprègne de la matière colorante dont les fonctions n'affectent ordinairement que les yeux et les cheveux. Le petit garçon des époux Salter, du No. 1,307 Lemon street, de blanc qu'il était à la naissance, est devenu graduellement aussi noir qu'un Africain pur sang, après avoir passé par toutes les nuances intermédiaires, jaune clair, citron, safran, campêche, chocolat, etc. Les parents désolés ont recouru au docteur Reynolds, et sous l'influence de son savant traitement, le petit Salter a commencé à parcourir en sens inverse la gamme de couleurs au terminus de laquelle il s'était trouvé métamorphosé en nègre. Son corps a maintenant la teinte du noyer, et il y a tout lieu d'espérer que d'ici à peu de mois il sera redevenu blanc.

Il est rumeur que le gouvernement anglais, avec l'assentiment du gouvernement canadien, doit former une réserve composée de dix mille hommes pris dans les rangs de la milice du Canada, laquelle sera passible de servir en cas de guerre dans toutes les parties du monde.

Nous espérons que cette rumeur n'est pas fondée. Malgré notre grande loyauté et notre ardeur belliqueuse nous verrions avec peu d'enthousiasme nos jeunes gens partir pour aller prendre part à toutes les guerres qu'il plaira au gouvernement anglais de déclarer contre les Afghans, les Zoulous, les Achantis et autres peuples puissants. Gardons nos hommes valides au milieu de nous. Employons la vigueur de leurs bras à coloniser nos terres incultes. Ce sera beaucoup plus sage. Même au point de vue des intérêts de l'Angleterre, nous croyons que dix mille colons valent mieux que dix mille soldats.

Vendredi matin, un bateau est parti de la station de sauvetage No. 2, à Point aux Barques, lac Huron, pour porter secours à un navire de nom inconnu qui s'était échoué sur le récif de Morrison's Slide, à 4 milles en aval d'Huron City, Michigan. L'équipage de sauvetage comprenait sept hommes, y compris le capitaine Jerome Kiah. Arrivé à un quart de mille du navire échoué, le bateau s'est rempli d'eau et a chaviré. Ses occupants se sont cramponnés à la quille, mais le froid et la fatigue leur ont fait lâcher prise les uns après les autres, et ils ont tous été noyés successivement, à l'exception du capitaine Kiah, qui, ayant eu assez de vigueur pour conserver son équilibre, a fini par être poussé sur le rivage avec le bateau submergé.

Les noms des six victimes étaient Walter Hetheridge et James Mantan, de Walkerville, Ontario ; William Sayres, de Port Austin ; James Pattenger, de Huron City ; Dennis Dugan, de Grindstone City, et Robert Morrison, de Caseville.

A table :

Bébé a un moment d'oubli et il lui échappe un son qui jette un froid.

L'enfant, après un temps de silence :

— Quand c'est-y donc qu'on dit : "Dieu vous bénisse ?"

Les mille et une connaissances utiles.

LES ECCHYMOSES.

Un correspondant d'un grand journal généralement bien informé vient d'apprendre l'existence d'une profession étrange, non cataloguée jusqu'à ce jour dans les métiers bizarres de la rue.

Cette profession, qui figurera dans l'*Assommoir* anglais, s'il se trouve un Zola dans les brouillards de la Tamise, est celle de... *peintre pour yeux pochés* ! Elle s'exercerait principalement aux portes des cabarets appelés *public house*.

C'est dans la clientèle féminine de ces établissements que se recruteraient les personnes faisant travailler les ouvriers—ou les artistes—de la partie.

On nous assure que quand deux dames, ivres de gin, ont vidé quelque querelle d'amour à grands coups de poing, notre peintre se trouve là fort à propos pour réparer les meurtrissures reçues dans la lutte. Il tire de sa poche une petite boîte à couleurs et, moyennant quelque pence, avec un peu de rouge et de blanc, il rend une apparence humaine aux yeux ecchymosés.

Si cette profession existe réellement, elle vaut la peine qu'on étudie ses procédés. Si, au contraire, elle est du domaine de la fantaisie, comme celle de "vernisseur de harengs saurs," citée par le joyeux Commerçon, elle peut quand même donner lieu à quelques remarques intéressantes sur les taches appelées ecchymoses.

L'ecchymose est un épanchement de sang dans le tissu des organes, produit par la rupture d'un vaisseau ou par l'exhalation morbide de son contenu, sans lésion à la peau, quoique formant sous la membrane cutanée une tache noire ou d'un rouge livide.

Depuis Hippocrate, on sait que les ecchymoses sont accasionnées le plus souvent par une violence extérieure ; mais il faut ajouter, avec Marjolin, que des causes internes peuvent aussi leur donner naissance.

Parmi les ecchymoses de cause externe, il convient de placer au premier rang celles qui suivent les contusions. Quand on a reçu, en un point quelconque du corps, un coup qui a rompu quelque artériole ou quelque veinule, il ne tarde pas à se former, au point meurtri, une marque violacée, livide ou même noire, dont l'étendue est relative à la quantité de sang qui peut s'échapper, et la coloration en rapport avec la perméabilité plus ou moins grande du tissu cellulaire sous jacent.

Cette perméabilité étant facilitée aux paupières et dans la région sous-orbitaire par la structure lâche des cellules qui se trouvent sous la peau, il n'est pas d'endroit où l'ecchymose soit plus visible ; aussi chacun connaît-il les marques particulières succédant à un pugilat et décorées des noms pittoresques de "yeux pochés," ou "yeux au beurre noir."

Après les ecchymoses qui suivent les contusions, il faut noter celles qui résultent d'une compression exercée par des liens. Une jarrettière étroite amène des taches ecchymotiques à la jambe, un col de chemise trop petit produit des marbrures sanguines sur le cou, un bracelet qui serre trop le poignet fait apparaître sur le bras des plaques brunes, indices d'une infiltration anormale du liquide nourricier.

Les ecchymoses qui résultent de ces arrêts momentanés de la circulation disparaissent d'elles-mêmes peu de temps après que l'on a fait cesser la constriction qui les produisait ; les ecchymoses qui sont la conséquence d'une contusion disparaissent plus lentement.

Parfois, le sang extravasé est repris par les vaisseaux absorbants et ramené dans le flot de la circulation générale ; en d'autres circonstances plus rares, il se décompose, se transforme en pus et est le point de départ d'un abcès ; le plus souvent, sa disparition ne se fait que graduellement et avec des changements de couleur successifs passant du noir au bleuâtre puis au rouge, ensuite au jaune foncé, enfin au jaune clair, et, pour terminer, à la teinte ordinaire de la peau.

Divers topiques favorisent cette évolution. Quelques médecins conseillent dans ce but les applications d'eau froide ; d'autres ajoutent du vinaigre ; il en est qui prescrivent l'alun, d'autres l'arnica ou le chlorhydrate d'ammoniaque : l'expérience nous a appris que le meilleur résolutif est un mélange d'un gramme de sous-acétate de plomb liquide, dix-neuf grammes d'alcool ordinaire et quatre-vingt grammes d'eau de fontaine.

Les ecchymoses d'origine interne sont des symptômes de maladies graves s'attaquant à la circulation générale et agissant sur le sang à la manière des poisons. On les rencontre au cours de la variole noire, du scorbut, de la peste et des fièvres putrides. Nous ne voulons pas nous occuper ici de ces symptômes d'une intoxication générale de l'organisme. Nous croyons plus profitable d'indiquer le parti que la médecine légale peut tirer de l'examen des taches sanguines sous cutanées.

Lorsqu'un cadavre est découvert qui présente des empreintes rougeâtres, on pourra les considérer comme le résultat de violences exercées pendant la vie, si le derme incisé se trouve infiltré dans toute son épaisseur, d'un sang coagulé ; si, au contraire, le sang épanché est liquide et s'écoule aussitôt, on peut en conclure que la lésion est postérieure à la mort.

DR. FÉLIX BRÉMONT.

Narcotique Australien.

En Australie, une plante nouvelle ayant des vertus narcotiques a, dans ces derniers temps, attiré l'attention des connaisseurs. Ses propriétés étaient, paraît-il, appréciées depuis longtemps déjà par les indigènes du Queensland.

Cette plante, connue sous le nom de *Pitchoury* ou *Bidjery*, croît principalement sur les frontières de cette dernière province et de l'Australie méridionale, entre le 23^e et le 24^e de latitude ; on en trouve des quantités sur les collines de sable, où elle atteint une hauteur de 8 à 12 pouces (anglais).

La feuille a de 3 à 4 pouces de longueur ; la fleur est une clechette, d'une teinte de cire, avec des raies rouges. Chaque année, les indigènes en ramassent les feuilles, au mois d'août, pendant la floraison, et les séchent par la vapeur ; puis on les enferme dans des sacs de chanvre et on les livre au commerce.

Pour en tirer parti, le commerçant les humecte, les mêle avec de la cendre et les roule en forme de cigares, que les indigènes aiment à mâcher.

L'effet de ces cigares est particulier en ce que, si l'on en mâche une certaine quantité on tombe dans une insensibilité complète.

Prises à petites doses, les feuilles de cette plante ont un effet stimulant pareil à celui des boissons enivrantes. De même, si on en use modérément, elles apaisent la faim, et ceux qui les emploient peuvent entreprendre, sans trop grande lassitude ni sans une alimentation trop forte, d'assez longs voyages. Sous ce rapport, la plante ressemble au célèbre *coca erythroxylon* de l'Amérique du Sud. Les botanistes rangent cette plante dans l'espèce des solanées ; des hommes spéciaux en Australie s'occupent actuellement, dit le recueil *The Colonies and India*, à en déterminer plus exactement tous les caractères.

UNE VEUVE DÉPOUILLÉE.—Thomas Needham et la veuve Emma Teed demeuraient autrefois dans la même maison, à Central Mount Vernon, et étaient amis intimes. Un beau jour de 1879, Thomas dévala sans tambour ni trompette, emportant les diamants de la veuve, pour \$10,000 d'obligations à elle appartenant, et le titre de propriété de sa maison, valant \$4,000. Plus tard, l'auteur de cette indiscretion fut arrêté et écroué à White Plains, à défaut de \$10,000 de caution. Il proposa alors, pour arranger la difficulté, d'épouser la veuve Teed et de lui donner \$2,500. L'offre fut acceptée avec empressement, mais peu de jours après, et avant la célébration du mariage promis, Needham a été relâché, à l'insu de sa fiancée. En conséquence, celle-ci a intenté une action devant la City Court de Brooklyn pour obtenir la restitution des divers objets dont elle a été dépouillée par son vieil ami. La demanderesse et le défendeur sont du même âge, 50 ans.

COMMUNICATION.

Montebello, 28 avril 1880.

Aujourd'hui, MM. T. & W. Owens, marchands bien connus par leur esprit d'entreprise et leurs hautes capacités comme hommes d'affaires, ont lancé sur les eaux de l'Outaouais un magnifique bateau à vapeur construit dans leur chantier cet hiver à Montebello.

C'est un remorqueur qui fera le service pour la maison Owens et frère entre Montréal et Ottawa. Il mesure 110 pieds de longueur et 22 pieds de largeur. Il porte nom *Owens*. Il est très solidement construit et ne cède pas en élégance aux vapeurs à passagers. Ce bateau est en tout point conforme aux règles de l'art et fait honneur au constructeur M. Pierre Girard. Cet habile ouvrier en a conçu et exécuté le plan dans tous ses petits détails. M. Girard a le rare mérite de placer, d'ajuster, de combiner entre elles toutes les pièces du mécanisme avec autant de précision qu'il lie ensemble les pièces de bois. Il connaît la mécanique comme la charpente de navire. Quoique jeune M. Girard possède déjà une large somme d'expérience et promet beaucoup pour l'avenir.

Il y avait une foule nombreuse sur les quais pour voir lancer le vapeur *Owens* qui descendit lentement mais majestueusement sur les eaux de l'Outaouais. L'opération fut un succès complet.

Mlle Owens s'acquitta avec grâce de sa charge de marraine.

Le tout fut couronné, sur le bateau, par quelques bouteilles de champagne qui furent bues avec entrain à la santé des propriétaires MM. Owens et du constructeur M. Girard.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE.

France.

Décès.

Narcisse Fournier, auteur dramatique, est décédé, hier, à l'âge de 71 ans.

Candidat à la Chambre des Députés.

On annonce que Mgr. Freppel, évêque d'Angers, sera porté candidat au siège de député devenu vacant par la mort de M. Louis de Fargue.

Le canal de Panama.

M. de Lesseps a eu une entrevue avec le président Grévy, hier ; ils ont eu une longue conversation au sujet du canal projeté de Panama.

Un Duc en faule.

Le duc de Padoue, qui a été ministre sous Napoléon III, sera poursuivi pour avoir voté deux fois à deux endroits différents. Celui qui se rend coupable d'un pareil acte est passible d'emprisonnement et de la privation de ses droits civils.

Interpellation au sujet des décrets.

C'est lundi que M. Lamy doit interpellier le gouvernement au sujet des décrets du 29 mai contre les congrégations religieuses non-autorisées. La discussion promet d'être vive. M. Léon Renault défendra les décrets. Il ne paraît pas y avoir de doute que le gouvernement français et le Vatican ne soient à conférer de la chose. On dit que le gouvernement veut séparer les intérêts de l'Eglise de ceux des Jésuites.

Réduction de droits.

La Chambre des Députés a réduit à dix francs les droits sur le pétrole non raffiné et à 15 francs ceux du pétrole raffiné.

Mort d'un vétéran.

Le général Joseph Varrey est décédé à l'âge de 80 ans. En 1823, il quitta le séminaire pour entrer dans le service militaire. Depuis cette époque il a pris part, avec honneur, aux guerres de la France.

Angleterre

Nouveau Vice-Roi.

Le Marquis de Ripon a été nommé au poste de Vice-Roi des Indes, en remplacement de Lord Lytton, démissionnaire.

Grève.

Vingt-six mille tisserands, employés dans 118 fabriques, dans le District de Blackburn, ont signifié, hier, leur intention de se mettre en grève, dans quinze jours, jusqu'à ce qu'on ait augmenté leurs gages.

Russie.

Le Czar doit proclamer une amnistie partielle à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Allemagne.

Election d'un Socialiste.

Her Harrmann, Socialiste, vient d'être élu membre du Reichstag pour la ville de Hambourg. Il a recueilli 13,155 voix, et ses deux adversaires, un candidat Libéral-National et un Progressiste, ont eu, le premier 3,583 voix et l'autre 6,451.

Le bill Samoa.

Le Reichstag a rejeté par un vote de 128 contre 112 le bill pour accorder une subvention aux commerçants allemands à Samoa. Le prince Hohenlohe a été le principal adversaire du bill. Il y a beaucoup d'excitation à Berlin, et l'on croit que le prince de Bismarck va finalement donner sa démission.

Election d'un cordonnier.

Herr Hartmann, le socialiste qui vient d'être élu membre du Reichstag pour la seconde division électorale de Hambourg, est un cordonnier.

Opposition au Gouvernement.

Hier, le Reichstag a renvoyé à un comité de 21 membres le bill du gouvernement concernant les Timbres. Presque tous les orateurs ont parlé contre le bill.

Assemblée tumultueuse.

M. Parnell a présidé, hier, à Berlin, une assemblée tumultueuse. Il y a eu des coups de poings d'échangés et M. Parnell a eu de la peine à se soustraire à la fureur de la foule.

Irlande.**La "Constellation."**

Le transbordement de la cargaison de la *Constellation* a été terminé avant-hier. Les citoyens de Cork ont donné avant-hier au soir un grand banquet aux officiers du vaisseau américain.

Saisie d'armes à feu.

Les autorités ont saisi une grande quantité d'armes à Tobarcurry, comté de Sligo.

Homes Rulers modérés.

Une assemblée des partisans modérés du Home Rule a eu lieu, avant-hier, à Dublin, sous la présidence de M. Gray. M. Shaw a fait un long discours dans lequel il a parlé en faveur d'une séparation d'avec les Parnellites. M. Shaw a proposé une série de résolutions identiques à celles adoptées à une semblable assemblée, tenue en 1874.

Parnell.

M. Parnell a écrit à M. Shaw, lui demandant de remettre à plus tard l'assemblée des *Homes Rulers*, convoquée pour le 27. Il dit que des affaires pressantes l'appellent à Londres, mais qu'à son retour, il aura une conférence avec lui, au sujet des meilleurs moyens à prendre pour assurer le succès du parti Irlandais.

Division.

M. Shaw et ses amis ont cessé d'assister aux conférences de M. Parnell.

Autriche.**L'Ambassadeur Autrichien à Londres.**

Le journal *Neue Freie Presse*, de Vienne, dit : "Nous croyons que le comte Karolyi, Ambassadeur Austro-Hongrois près la Cour de Londres, devra offrir sa démission par suite de discours peu flatteurs qu'il aurait tenus à l'égard de Gladstone."

Allemagne.**Dissolution.**

On dit que le Prince de Bismark doit demander une dissolution du Reichstag, à une époque rapprochée.

Espagne.**Nouveaux câbles.**

Un nouveau câble vient d'être posé entre Singapore et les Iles Philippines, distance de 200 milles. Le Sénat Espagnol a adopté un bill pourvoyant à la pose d'un autre câble entre Cadix et les Iles Canaries.

Italie.**Opposition au gouvernement.**

Hier, la Chambre Italienne a discuté l'ordre du jour de Signor Doria, dirigé contre le gouvernement. La Chambre s'est ajournée avant la fin du débat.

Crise Ministérielle.

La Chambre des Députés a rejeté hier le bill des subsides du gouvernement par un vote de 177 contre 154. En conséquence le Ministère a résigné.

Afghanistan.**Une victoire.**

Une dépêche de Calcutta annonce que le général Ross a eu un engagement avec des tribus nombreuses d'Indiens, à Hydabad, et qu'il a mis les ennemis en fuite après lui avoir tué 1200 hommes.

Soumission.

Une dépêche de Caboul mande qu'Abdul Rahman Kan a écrit au général Roberts, lui annonçant qu'il était prêt à se soumettre et qu'il répudia les sympathies qu'on lui suppose envers la Russie.

Russie.**Arrestation d'un Nihiliste.**

Schevitch, un ouvrier soupçonné d'être l'auteur de l'attentat à la vie du Czar, au palais d'Hiver, a été arrêté.

Famine.

La famine sévit dans le district de Volsk, province de Saratoff. Vingt-sept personnes sont mortes d'inanition. On rapporte que la détresse est grande dans les autres provinces russes.

Autriche-Hongrie.**Déficit.**

L'exposé financier de 1880 montre un déficit s'élevant à 19,900,000 florins, qu'on se propose de combler en partie par une émission de rentes de \$15,000,000.

Turquie.**Préparatifs de guerre.**

Une dépêche de Constantinople mande que les Turcs expédient à la hâte des troupes à Scutari.

Mexique.**Relations diplomatiques.**

La France doit renouer des relations diplomatiques avec le Mexique.

Canada.**Les incendies de Hull.**

Les citoyens d'Ottawa continuent à envoyer des provisions et des vêtements aux incendiés de Hull.

Navigation.

Ce canal Rideau a été ouvert à la navigation avant-hier au soir.

Législature Locale.

On croit qu'à la réunion de la Législature de Québec, au mois de mai, on votera des crédits au gouvernement et qu'on ajournera les Chambres au mois d'octobre prochain.

Navigation.

On rapporte que le premier bâtiment à voiles est passé à Matane hier au matin, à environ 205 milles de Québec.

Le Sénateur Brown.

L'hon. George Brown était beaucoup mieux hier au matin, ayant bien dormi la nuit précédente. Les médecins espèrent de le ramener à la santé.

Le Golfe.

Le steamer *Beaver*, arrivé à Québec hier matin, et venant de Paspébiac, apporte la nouvelle qu'il y a beaucoup de glace dans le Golfe, et qu'aucun steamer océanique n'a été signalé.

Coalition.

Signors Crispi et Zonardelli ont formé une coalition avec le Baron Nicotera, dans le but de renverser le Ministère-Cairolì, et l'on croit qu'ils vont réussir.

Exportation.

On estime à 9,239 tonnes la quantité de fer exporté de la province d'Ontario durant les mois de Janvier, Février et Mars.

Visiteurs distingués.

Son Excellence le Gouverneur-Général et la Princesse Louise devront partir pour Québec immédiatement après la prorogation des Chambres, à Ottawa, ou vers le milieu de Mai. Le Prince Léopold se propose d'assister à la grande revue du 24 Mai à Québec.

Cour du Banc de la Reine.

Les assises criminelles de Québec ont été ouvertes, avant-hier, sous la présidence des Honorables Juges Tessier et Cross. Le Juge Tessier a lu l'adresse aux jurés. Les grands jurés ont rapporté comme fondée l'accusation contre Thomas Cairns Price, pour bigamie. Le prisonnier a été arrêté sur l'accusation d'avoir épousé illégalement à Québec, le 23 octobre dernier, Mlle Elizabeth Augusta Fraser, sa première femme, Margaret Hewat, qu'il avait épousée à Summerside, Ile du Prince-Edouard, en mars 1875, étant encore vivante. Le prisonnier a plaidé non coupable, et son procès aura lieu aujourd'hui.

Le printemps au Lac St. Jean.

La neige est disparue depuis deux semaines, aux environs du Lac St. Jean. Les troupeaux sont dans les champs, et l'on a commencé à travailler dans les jardins.

Remerciés.

Tous les employés surnuméraires des Terres de la Couronne, de Québec, ont été congédiés, l'argent nécessaire à leur maintien faisant défaut dans le trésor.

Commerce de bestiaux.

Le commerce de bestiaux s'améliore dans les environs de Québec. Il en sera exporté des quantités considérables en France, durant cette saison.

Bâtisses du gouvernement.

Les nouvelles bâtisses du gouvernement, à Québec, seront bientôt terminées.

Université Laval.

Les étudiants de l'Université Laval de Québec sont à préparer, pour le 24 juin prochain, une réunion de toutes les étudiants en Loi et en Médecine de la Province.

Les Mennonites.

Les Mennonites ont refusé d'élire un conseil municipal à Rhineland, tel que requis par la loi.

Navigation.

La navigation est ouverte sur la Rivière-Rouge. Un steamer a commencé à voyager entre Winnipeg et St. Boniface.

La débacle.

La glace du Cap Rouge a commencé à descendre et a passé vis-à-vis de Québec ce matin, un peu après minuit.

L'Hon. Geo. Brown.

L'état du Sénateur Brown s'aggrave. Ce matin, à 2 heures, ses médecins ont perdu tout espoir de le sauver.

Gisements de Charbon.

On a découvert, à St. Jérôme, des gisements de houille et de minerai de fer. Le gouvernement a donné ordre de faire un rapport immédiatement.

Travail.

La reprise des opérations des scieries de Gilmour, à Ottawa, a causé beaucoup de satisfaction. Ce moulin était arrêté depuis six ans. Il va donner de l'emploi à plusieurs hommes.

Les incendies de Hull.

L'hon. Donald A. Smith a fait au fonds de secours en faveur des incendiés de Hull un autre versement de \$150. Il avait déjà donné \$250 pour la même fin.

Travaux.

Environ soixante ouvriers partent d'Ottawa, aujourd'hui pour la Baie du Tonnerre, où MM. Purcell et Ryan leur donneront du travail.

Retour.

Une vingtaine d'ouvriers ont dû arriver à Ottawa, hier; ils étaient partis il y a quelques semaines pour aller travailler à Coney Island, près de New-York, mais ils n'ont pu résister plus longtemps aux pénibles travaux auxquels ils étaient astreints.

Le 24 mai.

Les autorités militaires de Québec font de grands préparatifs pour la célébration de la fête de la reine. On a mis en bon ordre les plaines d'Abraham où doit avoir lieu la grande revue militaire.

Visiteur distingué.

Il est rumeur que l'ex-président des Etats-Unis, le général Grant, visitera Toronto, en septembre prochain, durant l'exposition de la province d'Ontario. Le Maire et les membres du Conseil-de-Ville de Détroit ont accepté l'invitation qui leur a été faite de visiter Toronto, dans quelque temps.

Les Zouaves Pontificaux.

Voici les noms des membres du comité d'organisation des Zouaves Pontificaux, section de Québec, pour la réception de leurs camarades, à Québec, le 24 juin prochain : C A Vallé, Chevalier de St Grégoire, Président; J J Bertrand, Secrétaire; C Trudel, Trésorier; Rév F H Bélanger, Elzéar Garneau, C Vold, Alph Bourget, J F Toussaint, Théophile Morrisette, Cyr Roy, Jas Buissières, A C Guilbault, Henri Garneau, L T Dussault, Nap Dorion et John O'Flaherty.

Explorateurs.

Un nouveau corps d'ingénieurs du chemin de fer du Pacifique est parti d'Ottawa, pour travailler à la construction de la section de ce chemin qui traverse la Colombie Anglaise.

Pavage des rues.

Les édiles de la ville de Toronto ont décidé d'aller à Détroit et à Chicago pour examiner le système de pavage des rues de ces villes.

Contrat.

Le Capitaine Bowie, qui a offert la plus basse soumission pour la construction de 100 milles du chemin de fer du Pacifique, à l'Ouest de Winnipeg, devra signer le contrat demain, paraît-il.

Chronique Locale.

Nouveau bureau.—La Compagnie de Télégraphie de la Puissance a ouvert un bureau à Londesboro, Ontario.

Départ.—Les prisonniers condamnés au pénitencier pendant les assises criminelles sont partis pour St. Vincent de Paul, hier après-midi.

St Jean de Dieu.—Sur un ordre de Québec, M. Payette a envoyé à l'Asile de la Longue-Pointe deux hommes et deux femmes souffrant d'aliénation mentale.

Avis aux buveurs.—On a accordé 407 licences d'auberge pour l'année 1880-81 qui commence aujourd'hui.

Arrivés.—Hier, au-delà de 15,000 minots de blé sont arrivés dans le port via le canal Lachine. C'est la première cargaison de l'année.

Nouvelle Entreprise.—On vient de former, dans notre ville, une société qui devra fabriquer des soies. Le bureau principal sera à Montréal.

Navigation.—M. le Président de la Chambre de Commerce de Montréal a reçu hier une dépêche du département des travaux publics, lui annonçant que le canal Welland serait ouvert vendredi, le 30 courant.

Nouveau bureau.—La compagnie de télégraphie de la Puissance a ouvert un nouveau bureau à Liscombe Mills, N.-E.

Fonds de secours.—La liste de souscriptions pour les incendiés de Hull s'élève maintenant à la somme de \$254.

Rude concurrence.—Les vapeurs *Cultivateur* et *Héro* ont adopté cette année les prix de leur rival le *Chambly*, c'est-à-dire 25 cts au salon et 10 sur le pont.

Aux Chasseurs.—Les canards sauvages sont en si grand nombre, près des rapides de Lachine, que les cultivateurs les tuent par centaines. Les marchés ici en sont encombrés.

Navigation.—Cette après-midi à quatre heures, le vapeur "Laprairie" commencera son service. Ce vapeur a subi de grande améliorations.

Commerce.—La banque Jacques-Cartier a déclaré un dividende demi annuelle de 2 1/2 p. c., et la banque de Québec un dividende de 3 p. c. pour ces derniers six mois.

Exposition.—Il est question d'avoir à Montréal, une exposition des produits du Brésil, pour donner aux marchands des deux pays une occasion de juger du commerce qui leur offre le plus d'avantages.

Trouvé mort.—Des hommes, occupés à la construction de la nouvelle église Ste. Brigitte, ont trouvé entre la nouvelle construction et l'Ecole des frères, le corps d'un enfant mort-né. L'enfant a été transporté à la morgue.

Avis aux commerçants.—Des dépêches privées nous apprennent que les marchés d'animaux en Angleterre sont encombrés. Les acheteurs contrôlent les prix qui sont très irréguliers et attendent les cargaisons qui doivent venir du Canada.

Bataille.—Deux cochers de place ont choisi le champs Fletcher pour régler un différend qui existait entre eux au sujet d'un cheval. Ils étaient à se frapper à la figure lorsqu'un passant vint les séparer.

Un déserteur.—M. le chef Paradis a reçu une dépêche lui annonçant qu'un nommé Frank Houghton alias George Robinson s'est sauvé de la prison de Genesee, N. Y., le 24 courant. Cent piastres de récompense sont offertes pour son arrestation.

Améliorations.—La compagnie du Grand Tronc et les membres de la Commission du Havre se sont entendus pour faire construire des hangars en face des vieilles casernes. Ils seront aménagés de façon à pouvoir abriter 1,000 bêtes à cornes. C'est là une amélioration dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

Assaut grave.—Arch. McCloskey a porté une accusation d'assaut grave contre François Mercier et Joseph Mercier, propriétaires du "Bon ton" sur la rue St. Laurent. Il paraît que les défendeurs ont cruellement battu le plaignant qui a dû se rendre à l'hôpital général pour faire panser ses blessures. Les accusés protestent de leur innocence. On est à faire une enquête.

Trouvée.—La bourse contenant \$4.71 etc., trouvée sur la rue McGill par M. J. S. Purcell, avocat, a été réclamée par une dame Bergeron, de St. Laurent.

Emigration.—Comme on s'attend à une forte émigration pendant l'été, le Compagnie du Grand-Tronc est à faire construire plusieurs wagons.

Exposition.—Les bâtisses qui devront servir à l'Exposition de la Puissance vont coûter près de \$10,000. Le gouvernement local fournira \$12,000, le gouvernement fédéral \$5,000, et la ville de Montréal \$12,000.

Vol à la gare Bonaventure.—Hier soir un cultivateur, en attendant le départ d'un convoi, s'est fait voler \$20 en billets de Banque. On fit des recherches, mais le pauvre homme prit le convoi sans avoir rien découvert.

Ossements.—Hier, les nettoyeurs de rues faisant leur tournée sur la rue Cathcart ont trouvé un baril contenant des ossements humains. On est porté à croire que ces dépouilles mortelles ont été déposées là par des ébouillants en médecine.

Décès.—Pendant la semaine dernière il y a eu 17 enterrements, au cimetière Mont-Royal. Les mortalités se répartissent comme suit dans les différents quartiers, St. Antoine, 3; St. Laurent, 3; Ste. Marie, 1; Ste. Anne, 3; St. Louis, 1; St. Jacques, 1; la Baillie, 5.

Don généreux.—Le club Stanislas, par l'entremise du Rév. Père Jones, son directeur, remercie l'Union Catholique pour le généreux don de 78 volumes qu'elle lui a fait. Ces livres formeront partie de la bibliothèque des enfants, que le club Stanislas a pour objet d'instruire tout en leur donnant d'agréables récréations.

Une leçon.—M. le Magistrat Dugas a donné une bonne leçon à certains représentants de journaux qui avaient écrit des faussetés au sujet d'une cause réglée par la Cour du Recorder. M. le Magistrat espère qu'à l'avenir ces Messieurs s'en tiendront à la vérité.

Chacun son tour.—Joe Beef a l'intention de tenir une assemblée monstre sur la place Chaboillez, au sujet de son procès avec le *Witness* et du *British fair play*. Il compte parler aussi de la presse, bien entendu. Le mot *Witness* qui était écrit en grosses lettres sur l'enseigne du philanthrope a été changé en celui de *Witness*. Les frais du procès s'élèvent à \$250.

Contestation.—La cause de l'élection contestée d'Argenteuil sera portée en cour le 1er juin prochain. Tous les documents relatifs à cette affaire doivent être produits quinze jours d'avance. MM. Lacoste C. R. et Tait, comparaissent pour la défense, et M. Trenholme représente les pétitionnaires.

Encore un vol.—Vers dix heures, hier soir, un jeune homme est entré en courant dans le poste de la place Chaboillez et a déclaré qu'on lui avait volé un mouchoir de soie de \$5 et une bague en or de \$10, au Plusieurs hommes de police se rendirent à la maison désignée. Mais la sergent Augé, vu les circonstances, crut ne pas faire d'arrestation sans être muni d'un mandat.

Emigration.—Soixante-quinze Canadiens-Français, sont partis hier des cantons de l'Est pour les Etats-Unis. Nous apprenons cependant que la plupart de nos compatriotes qui sont partis depuis quelque temps désirent maintenant revenir au pays. Le manque d'argent les en empêche. On doit s'adresser au gouvernement pour tâcher d'avoir un peu d'aide.

Vol dans une buvette.—Samedi soir, des voleurs sont entrés dans la buvette tenue par un nommé McGrath, au coin des rues St. Charles Borromée et Craig, et ont enlevé 12 bouteilles de Cognac, deux rasoirs, une pipe et trois piastres en monnaie. Les filous sont entrés dans la maison en enlevant les gonds d'une porte qui donne sur la cour. La police informe.

Fatiguée de la vie.—Une femme du nom de Martha Gleason, courbée sous le poids des années, est venue il y a une semaine demander au Chef de police un billet de passage pour se rendre à Toronto, où elle prétendait avoir des amis. On lui accorda ce qu'elle demandait, et on ne la revit plus. Mais hier soir elle fut arrêtée sur la rue Craig; elle demandait aux passants quelques sous pour s'acheter du vert de Paris. Elle déclara au constable que, trop vieille pour travailler, sans amis sans parents, elle avait résolu de se tuer. On la garde au poste central en attendant qu'on puisse lui trouver un refuge.

Deux fugitives.—Hier, une vieille dame, accompagnée d'une jeune fille, est venue demander du secours au chef de police pour retrouver deux jeunes filles qui avaient abandonné le toit paternel. L'agent de sûreté Lafon prit l'affaire en main et quelques heures plus tard il trouva les deux fugitives dans une maison de prostitution. Elles furent confiées à leurs parents.

La Baillie.—Les réparations des bateaux mouillés dans le canal, au-delà du Pont Wellington, sont poussées avec vigueur; ce qui a donné de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers.

On est à élever les rues du village St. Gabriel. Ce n'est pas sans besoin; car, en ce moment, il est impossible de passer en certains endroits.

Conséquence de l'ivrognerie.—Hier, vers cinq heures, un nommé James Kennedy, employé dans l'usine Cludinneng, est entré dans la manufacture, après avoir bu copieusement. Voyant à peine son chemin, il mit le pied dans un chaudron rempli de matière en ébullition. On le transporta de suite à l'Hôpital-Général.

Secours à l'évêché.—Les paroissiens de Ste. Anne de Belle-Vue se sont réunis en assemblée le 18 courant. Après avoir adopté plusieurs résolutions, une liste de souscription fut immédiatement ouverte et rapporta un total de \$1,234.50. De cette somme \$700 ont été payées comptant et déposées entre les mains du comité de l'évêché. Nous devons dire que la Fabrique a donné \$600 et M. le Curé \$300.

Cérémonie imposante.—Ce matin, au-delà de 200 enfants ont fait leur première communion à l'église St. Patrice. Sa Grandeur Mgr. Fabre, qui officiait, a donné la confirmation à ces petits heureux, qui s'approchaient de la Table Sainte pour la première fois de leur vie.

Pendant la confirmation, Mademoiselle Florence Leprohon, petite fille de 11 ans, a chanté l'*Ave Maria* de Schubert, avec un goût qui dénote l'âme d'une artiste.

Vol.—Les autorités sont sur les traces d'une bande de voleurs qui sont venus ici il y a quelques jours pour exercer leur triste métier. Tous les jours on entend parler d'un nouveau vol.

Lundi, M. Buntin, manufacturier de papier, partait du "St. Lawrence Hall" pour retourner à sa résidence, rue Sherbrooke. En arrivant à la porte, il voulut voir l'heure et s'aperçut que sa montre était disparue. C'est un bijou qui a coûté £80 sterling.

Procès important.—La Cour Supérieure s'occupe en ce moment d'une cause très importante. "The Dominion Type Co's" poursuit la Compagnie de Garantie du Canada pour le recouvrement de la somme de \$1,200, montant d'une garantie tenue par la demanderesse pour couvrir les défalques d'un nommé Lovell, gérant de la compagnie à Toronto. La défenderesse allègue, de son côté, que l'affaire a été réglée à l'amiable entre l'employé et la manufacture, sans le consentement de la Compagnie de Garantie.

Visite désagréable.—Hier, un nègre des plus foncés arrivait d'Ottawa. Il est entré dans une maison de la rue Ste. Marguerite où il n'y avait qu'une dame et deux petites filles. L'ignoble créature s'apercevant du fait se mit à commander en maître et voulut vendre pour 25 centins un anneau qu'il prétendait avoir payé l'énorme somme de \$2.50. Puis il se mit à parler de ses qualités en jurant comme un démon. Enfin la Dame toute craintive réussit à le congédier et une fois sur le trottoir il fut arrêté par la police. Il paraîtra ce matin devant la Cour du Recorder.

Les grévistes.—En dépit de ce que certains journaux annonçaient hier, la grève n'est pas encore terminée à Hochelaga. Les meilleurs ouvriers des deux sexes sont partis pour les Etats-Unis, et ceux qui demeurent en arrière refusent de reprendre l'ouvrage. Hier, selon sa promesse, Joe Beef, le philanthrope Joe Beef, est allé porter 600 pains de la meilleure qualité. Il déposa son offrande au poste de police, et nomma un comité composé de grévistes, pour en faire la distribution. Plusieurs centaines de villageois s'étant réunis, Joe Beef monta sur sa voiture et prit la parole. Il conseilla aux grévistes de se rendre aux Etats-Unis s'ils ne pouvaient pas avoir justice au Canada. Il fit l'éloge de la presse qui a su combattre pour le pauvre et termina en parlant du service qu'il venait de rendre aux grévistes. La fin de son discours fut couverte par des applaudissements frénétiques.

Améliorations.—Les autorités du chemin de fer Q. M. O. et O. ont fait construire plusieurs grandes plates-formes près de la gare, à Hochelaga. On a posé aussi des trottoirs dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps.

Encore un crime.—Deux petits garçons en jouant près du poste de police, à St. Henri, ont trouvé une petite boîte contenant le corps d'un enfant âgé d'une semaine. D'après l'examen du médecin l'enfant était mort que depuis quelques jours. On n'a pu découvrir les parents. La police informe.

Jugement important.—Hier, en Cour Supérieure, Son Honneur le Juge Johnson, a rendu jugement en faveur de la Cie des Chars Urbains, poursuivie pour plusieurs centaines de mille piastres par la banque de Montréal. Son honneur a soutenu l'objection de la défenderesse, c'est-à-dire que la demanderesse n'avait aucune autorité à prêter de l'argent sur le *Stock* de la Compagnie comme sûretés collatérales et par conséquent la défenderesse ne pouvait pas être accusée de fraude, concernant la possession de ce *Stock*.

L'action a été déboutée avec frais.

Nouvel hôpital.—Dans quelques jours l'ancien hôtel Donegan sera converti en hôpital. C'est pour répondre aux besoins de la ville et surtout de la partie Est que Messire Rousselot, le zélé Curé de Notre-Dame, a entrepris de fonder cet hôpital. La direction de l'établissement sera entre les mains des Sœurs Grises de l'Hôpital-Général. On pourra aussi disposer de quelques chambres pour les personnes venant de la campagne ou de la ville, pour un prix très modique.

La Faculté de Médecine de l'Université Laval aura le contrôle du service médical.

Arrestation.—Le Dr. Mondelet a été arrêté, hier après-midi, sur l'accusation d'être impliqué dans deux ou trois vols qui ont été commis dernièrement. L'arrestation a été faite par MM. Arcand et Riché, agents de sûreté. Le prisonnier est accusé d'avoir volé un fort montant de bijoux, dans une maison de pension.

Ce matin M. le Magistrat a commencé l'enquête préliminaire.

Les dames Mary Anne Douglass, Albina Hart, Catherine Jude et M. Charles Grant, ont donné leur déposition. Le prisonnier plaide coupable.

Suicide.—Mercredi soir un monsieur Charbonneau demeurant à St. Albans retournait chez lui après avoir terminé sa journée d'affaire. Arrivé près d'un petit bocage à un mille de St. Albans, il aperçut le corps d'un homme pendu à une branche d'arbre. Les autorités ayant été averties le cadavre a été transporté à la ville. On a découvert que le défunt était un M. J. T. Scribner demeurant à Johnston, Vermont. On a aussi trouvé une lettre adressée à la femme du défunt. Il y avait aussi un billet de passage de Chicago à Boston; d'après la date de ce billet le défunt a dû passer à Montréal il y a deux jours. Scribner laisse une femme et cinq enfants.

Changement d'heures.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le changement d'heures des convois du chemin de fer Q. M. O. & O., que nous annonçons dans nos colonnes, et qui devra prendre effet le 3 mai, lundi prochain. Les communications rendues plus faciles, les changements d'heures des arrivées et des départs des convois pour satisfaire les besoins du commerce, démontrent que cette ligne favorite continue à avoir à cœur le confort et les intérêts du public voyageur.

Il y a des wagons-palais ou dortoirs attachés aux convois allant à Québec, soit de jour ou de nuit. Nous espérons que le nombre des voyageurs augmentera le revenu, et par là récompensera les efforts de l'administration.

Montréal comme port libre.—Les membres de la Commission du Havre, de la Halle-aux-Blés et de la Chambre de Commerce se sont réunis pour recevoir le rapport de la députation envoyée à Ottawa pour s'entendre avec le gouvernement au sujet du port de Montréal et du commerce en général. Après quelques remarques du Président on donna lecture d'une lettre de M. Ryan, député de Montréal-Centre, annonçant que le gouvernement ne pourrait pas se rendre, cette année, aux vœux exprimés par la députation.

On lut aussi une requête présentée au gouvernement par la Chambre de Commerce demandant qu'une loi soit adoptée pourvoyant à la distribution équitable des biens des faillis, et approuvant la loi soumise au parlement à ce sujet par l'Hon. J. J. C. Abbott.

Nouvelle Industrie.—Plusieurs Capitalistes ont formé une société pour mettre en boîte différentes sortes de fruit. Le bureau principal sera tenu au village St. Gabriel.

Arrestations.—Deux autres individus John Oates et Phillips Burke, ont été arrêtés sur l'accusation d'être impliqués dans le vol commis au préjudice du Grand-Tronc.

Commission du Havre.—Hier après-midi, la Commission du Havre a siégé à huis clos. L'assemblée régulière aura lieu la semaine prochaine, mercredi ou vendredi.

Le blé au Manitoba.—MM. A. W. Ogilvie et Cie., de cette ville, ont vendu 10,000 minots de blé dans la ville de Winnipeg, à \$1.25 le minot.

Personnel.—M. A. Desève est parti pour Ottawa où il doit prendre part à un concert auquel doivent assister S. A. R. la Princesse Louise et le Marquis de Lorne.

Malade.—Hier après-midi, la police a ramassé un vieux mendiant, du nom de Emmanuel Abe. Le pauvre malheureux était étendu sur le pavé et ne pouvait plus se remuer.

Plaintes.—Tous les jours, le Bureau de Santé reçoit un grand nombre de plaintes contre les nettoyeurs de rues. Les officiers ont été avertis que si les déchets placés devant les maisons de certaines rues n'étaient pas enlevés, les propriétaires seraient faire l'ouvrage aux dépens de la ville.

La Compagnie du Richelieu.—Le vapeur *Montréal*, Capt. Wm. Burn, partira du quai Richelieu, à sept heures, ce soir, samedi, pour Québec, s'arrêtant à Sorel, Trois-Rivières, et Batiscan. Le vapeur *Québec*, Capt. Robert Nelson, partira à la même heure lundi. A dater de ce jour, ces vapeurs reprendront leurs services réguliers.

Extradition.—John H. Flanigan bien connu comme voleur par les banques canadiennes a été amené mardi dernier à Philadelphie devant le commissaire américain Gibson. En sus des autres vols, il est directement accusé d'avoir passé deux traites représentant une somme de \$2,200 payable à la Banque des Cantons de l'Est. Le prisonnier a été identifié par le payeur de l'institution. Possédant des preuves suffisantes le commissaire a accordé l'extradition.

Mort subite.—Les deux frères Couvrette, employés à la fonderie McDougall, ont été affreusement brûlés jeudi après-midi. L'un des pauvres malheureux eut le malheur de tomber dans une chaudière où se trouvait du fer en fusion, et reçut d'horribles brûlures à la figure et aux mains. Son frère, voyant le danger que courait l'infortuné, vint à son secours et fut lui-même horriblement brûlé. On plaça les deux Couvrette dans une voiture et on les transporta immédiatement à leur domicile, à St. Henri.

En passant devant la maison d'un M. Tourville, Mme Tourville, qui était à la porte avec un enfant dans ses bras, fut tellement saisie à la vue de leurs blessures, qu'elle s'affaissa en disant à une voisine: "Prenez mon enfant, je me meurs!" Et quelques instants plus tard, elle était morte. Mme Tourville était âgée de 20 ans et mariée depuis un peu plus d'un an. Elle souffrait d'une maladie de cœur depuis plus de six mois.

Les deux brûlés sont assez bien et ont appris avec douleur les terribles effets qu'avait produit la vue de leurs blessures.

"LA FEUILLE D'ERABLE"

EDITION HEBDOMADAIRE DU

"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT:

Un An..... \$2.00
Six Mois..... 1.00

Payable d'avance.

[Frais de port payés par l'éditeur.]

ANNONCES:

25 cts. par ligne pour chaque insertion.

L. D. DUVERNAY,

EDITEUR-PROPRIETAIRE,

Bureau du COURRIER DE MONTREAL,

12, rue St. Gabriel,

(Vis-à-vis l'Hôtel du Canada.)

MONTREAL.

Tirée sur les machines doubles de MARINONI.
A. VALOIS, Agent, Montréal.